

**UNIVERSITÉ D'EL SALVADOR  
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES  
DÉPARTEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES**



**MÉMOIRE :**

« ÉLABORATION DE 4 NOTIONS FRANCOPHONES BASÉES SUR LES 4 NOTIONS RÉGLEMENTAIRES DES ÉPREUVES LV2 DU BAC LITTÉRAIRE NIVEAU B1 DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES EN FRANCE DANS LE BUT D'AMÉLIORER L'EXPRESSION ORALE CHEZ LES ÉTUDIANTS DE FRANÇAIS INTENSIF III SEMESTRE 1-2018 A L'UNIVERSITÉ D'EL SALVADOR »

**POUR OBTENIR LE TITRE DE :**  
LICENCE EN LANGUES MODERNES : SPÉCIALITÉ FRANÇAIS ET ANGLAIS

**PRÉSENTÉ PAR :**

MARTA EVELIN QUINTANILLA COLOCHO QC11008

**DIRECTRICE DE MÉMOIRE :**

MARGARITA EVELYN GUADALUPE RAMIREZ FERNÁNDEZ

CITÉ UNIVERSITAIRE, SAN SALVADOR, 12 NOVEMBRE 2018

## **AUTORITÉS DE L'UNIVERSITÉ D'ÉL SALVADOR**

Roger Armando Arias Alvarado  
RECTEUR

Manuel de Jesús Joya Ábrego  
VICE-RECTEUR ACADÉMIQUE

Nelson Bernabé Granados  
VICE-RECTEUR ADMINISTRATIF

Cristóbal Hernán Ríos Benítez  
SÉCRÉTAIRE GÉNÉRAL

## **AUTORITÉS DE LA FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES**

José Vicente Cuchilla Melara  
DOYEN

Edgard Nicolás Ayala  
VICE-DOYEN

Héctor Daniel Carballo Díaz  
SÉCRETAIRE

## **AUTORITÉS DU DÉPARTEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES**

José Ricardo Gamero Ortiz  
CHEF DU DÉPARTEMENT

Mauricio Salvador Contreras Cárcamo  
COORDINATEUR GÉNÉRAL DU PROCESSUS DE DEGRÉ

Margarita Evelyn Guadalupe Ramírez Fernández  
DIRECTRICE DE MÉMOIRE

## INDEX

Introduction -----	i, ii
<b>I. Énoncé de la problématique</b> -----	1
<b>II. Objectifs</b> -----	2
2.1 Général -----	2
2.2 Spécifiques -----	2
<b>III. Justification</b> -----	3
<b>IV. Cadre théorique</b> -----	4
4.1 Antécédents -----	4
4.2 L'organisation de l'éducation nationale en France -----	5
4.2.1 La représentation du ministère au niveau de la région-----	7
4.2.2 L'organisation de l'éducation nationale sur le territoire-----	8
4.2.3 Le système scolaire en France -----	9
4.2.3.1 Schéma du système éducatif français-----	10
4.3 L'enseignement des langues vivantes étrangères dans le système scolaire français ---	11
4.3.1 L'école-----	12
4.3.2 Collège-----	13
4.3.3 Lycée général, technologique et professionnel-----	13
4.3.4 L'enseignement en langues étrangères s'élargit à de nouvelles disciplines -----	14
4.3.5 Les langues vivantes au lycée professionnel -----	15
4.4 Les épreuves de langues vivantes étrangères au baccalauréat -----	15
4.4.1 Une évaluation spécifique des langues vivantes en série littéraire (I) -----	16
4.4.2 Épreuves orales de contrôle LV1 – LV2 -----	18
4.4.3 L'entraînement pour l'épreuve orale LV2 des étudiants en bac littéraire -----	20
4.4.4 Les 4 notions du programme des enseignements obligatoires pour les LV -----	20
4.4.4.1 Mythes et héros -----	20
4.4.4.2 Espaces et échanges -----	21
4.4.4.3 Lieux et formes du pouvoir -----	21

4.4.4.4 L'idée de progrès -----	22
4.5 L'enseignement des langues étrangères a l'université d'El Salvador -----	22
<b>V. Méthodologie</b> -----	<b>23</b>
5.1 Méthode de recherche -----	23
5.2 Cadre -----	24
5.3 Participants -----	24
5.4 Instruments -----	25
5.5 Variables et hypothèse de l'étude -----	26
5.6 Procédures -----	27
5.7 Chronologie des activités -----	27
<b>VI. Analyse des données</b> -----	<b>29</b>
6.1 Analyse de questionnaires -----	29
6.1.1 Instruments -----	29
6.1.1.1 Première partie -----	30
6.1.1.2 Deuxième partie -----	34
6.1.2 Instrument 2 -----	38
6.2 Analyse de l'épreuve LV2 -----	45
6.2. 1 tableau résumé des résultats des épreuves -----	46
<b>VII. Conclusions</b> -----	<b>48</b>
<b>VIII. Recommandations</b> -----	<b>49</b>
<b>IX. Bibliographie et Sitographie</b> -----	<b>51</b>
<b>X. Annexes</b> -----	<b>53</b>

## INTRODUCTION

Cette recherche a été développée afin d'obtenir le diplôme de la Licence en Langues modernes : spécialité français et anglais dans la Faculté des Sciences Humaines à l'Université d'El Salvador. Le but de cette investigation est d'élaborer 4 notions francophones basées sur les 4 notions réglementaires des épreuves LV2 du bac littéraire niveau B1 des établissements scolaires en France, cela visant à améliorer l'expression orale chez les étudiants de Français Intensif III semestre 1-2018 à l'Université d'El Salvador.

Pour comprendre le sujet d'investigation il était nécessaire de définir les concepts suivants :

« LV2 : Langue Vivante 2 qui correspond aux langues évaluables au baccalauréat sous forme d'épreuves obligatoires ; cela répond aux critères suivants :

\* Langues officielles des États de l'Union Européenne

\*Langues largement utilisées sur le plan international.

\*Langues appartenant à des communautés étrangères fortement représentées sur le territoire national. (Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale, 2010) »

« Bac : Créé en 1808, le baccalauréat est un diplôme du système éducatif français qui a la double particularité de sanctionner la fin des études secondaires et d'ouvrir l'accès à l'enseignement supérieur. Il constitue le premier grade universitaire » (Ministère de l'Éducation nationale, 2017) »

La France est un pays engagé avec l'éducation de ses citoyens. En effet, l'éducation nationale en France donne priorité à l'enseignement des langues étrangères, de plus, elle vise à ce que chaque citoyen puisse parler et comprendre deux langues vivantes étrangères. C'est la raison pour laquelle cette recherche veut mettre en valeur la manière dont les élèves français du second degré - notamment sur les lycées - apprennent et entraînent une langue vivante afin d'apporter les bonnes pratiques pour améliorer l'expression orale chez les étudiants de Français Intensif III semestre 1-2018 à l'Université d'El Salvador.

Cette recherche est présentée en 5 parties. La première partie comprend l'énoncé de la problématique, les objectifs à atteindre et la justification de la recherche.

La deuxième partie est dédiée au *cadre théorique*, dans lequel la chercheuse a présenté : l'organisation de l'éducation nationale en France, l'éducation des langues vivantes en France, le cadre Européen Commun de Référence pour les Langues Vivantes et l'enseignement de langues vivantes du second degré notamment sur les lycées. Tout cela pour comprendre le fonctionnement de l'éducation en France.

Ensuite, c'était nécessaire de connaître l'épreuve de langues vivantes (LV1 et LV2), les 4 notions au bac oral en LV1, LV2 et l'entraînement oral pour les épreuves du bac LV2

puisque cela a permis d'élaborer les 4 notions francophones qui ont été mises en place à l'Université d'El Salvador.

La troisième partie est assignée à la *méthodologie*, c'est-à-dire le type de recherche à suivre, le cadre, et l'échantillonnage (élèves de Français Intensif III semestre 1-2018). Dans ce passage non seulement les variables et l'hypothèse de l'étude sont incluses mais encore les procédures à suivre pour répondre aux critères de ce travail de recherche.

La quatrième partie présente un tableau chronologique qui contient l'organisation des activités réalisées pendant l'étude. D'autre part, l'analyse des données obtenues par le biais de différents instruments de recherche comme les questionnaires 1 et 2 et l'épreuve LV2.

Finalement, on trouve les conclusions en ce qui concerne les résultats de l'analyse des données et les recommandations à implémenter. Il était impératif de proportionner les références bibliographiques qui ont été la base de cette recherche, suivies des annexes comme le guide d'utilisation des notions pour le cours.

## I. ÉNONCÉ DE LA PROBLÉMATIQUE

L'apprentissage de langues étrangères est une filière assez variée pour le marché de travail, il permet de s'orienter sur plusieurs secteurs comme la traduction spécialisée, coopération internationale, l'enseignement, le tourisme, et d'autres. Tous ces domaines demandent une très bonne maîtrise des langues étrangères et surtout mettent en valeur l'expression orale du diplômé. La Licence en Langues modernes : spécialité français et anglais à l'Université d'El Salvador a connu un grand succès depuis sa création. Selon le site d'internet de l'ambassade de France au Salvador, la Licence en Langues modernes est, depuis sa création, la deuxième Licence la plus demandée, après la carrière de Médecine (sv.ambafrance.org, mise à jour avril 2017)

Puisque les diplômés de cette Licence au Salvador sont plus orientés à l'enseignement et aux communications ; il est essentiel que les étudiants puissent développer leur expression orale en français tout au long de la carrière puisque c'est un pilier fondamental de leur formation. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de proposer une nouvelle méthode d'entraînement plus efficace pour améliorer leur expression orale en français.

Pourtant plusieurs élèves en Français Intensif III rencontrent quelques difficultés au moment d'exprimer une idée ou de présenter un sujet d'actualité puisqu'ils ont besoin de savoir comment organiser leurs idées, et non seulement il est impératif d'apprendre un nouveau type de vocabulaire mais aussi il est essentiel d'avoir beaucoup de pratique.

D'autre part, il est important que les étudiants de Français Intensif III soient capables de s'exprimer correctement avant d'arriver aux niveaux plus avancés de la Licence, cela pour éviter d'avoir des faiblesses linguistiques au moment de se communiquer.

Tenant compte de tous les facteurs décrits, on a posé la question suivante : Est-ce que l'élaboration de 4 notions francophones basées sur les 4 notions réglementaires des épreuves LV2 du bac littéraire niveau B1 des établissements scolaires en France améliorera l'expression orale chez les étudiants de Français Intensif III semestre 1-2018 à l'Université d'El Salvador ?

## II. OBJECTIFS

### **Objectif général :**

Apporter une nouvelle méthode pour pratiquer l'expression orale chez les étudiants de Français Intensif III semestre 1-2018 parmi l'élaboration des 4 connaissances francophones basées sur les 4 notions réglementaires des épreuves LV2 du bac littéraire niveau B1 des établissements scolaires en France.

### **Objectifs spécifiques :**

- Présenter les 4 notions réglementaires des épreuves LV2 du bac littéraire niveau B1 des établissements scolaires en France.
- Décrire les bénéfices d'avoir 4 notions francophones sur l'entraînement oral chez les étudiants de Français Intensif III semestre 1-2018 à l'Université d'El Salvador.
- Implémenter la méthode d'entraînement oral LV1 des étudiants en lycée des établissements scolaires en France chez les étudiants de Français Intensif III semestre 1-2018 à l'Université d'El Salvador.
- Élaborer 4 notions francophones basées sur les 4 notions réglementaires des épreuves LV2 du bac littéraire niveau B1 des établissements scolaires en France.



### III. JUSTIFICATION

Grâce à l'expérience obtenue comme assistante d'espagnol en France, il a été possible non seulement de participer activement sur le développement de l'expression orale en espagnol chez les élèves français mais aussi d'apprendre la méthodologie que les enseignants utilisent avec eux pour obtenir des résultats positifs.

Il faut remarquer le fait que les élèves français entraînent leur expression orale des langues étrangères avec 4 notions essentielles qui comprennent les personnages brillants dans l'histoire, les lieux et formes du pouvoir, l'idée de progrès, et finalement, la culture et les échanges internationaux. Ce qui fait partie des épreuves orales pour obtenir le niveau B1 dans une langue étrangère dans les établissements scolaires en France. C'est pour cela, qu'il est important de présenter un exemplaire pour travailler les notions (page 53, annexes).

L'inclusion des 4 notions et le processus d'entraînement sur cela, permet aux élèves d'avoir un vocabulaire sophistiqué de niveau B1, et aussi les connaissances générales sur n'importe quel sujet d'actualité pour exprimer un point de vue de façon argumentative.

En outre, l'inclusion des 4 notions peut avoir des avantages non seulement au niveau d'une meilleure expression orale dans une langue étrangère mais encore, au niveau intellectuel chez les élèves. En effet, cette recherche a été menée afin d'apporter cette méthodologie d'entraînement oral à l'Université d'El Salvador et promouvoir la Francophonie au Salvador.

Dans cette recherche, l'importance d'avoir 4 notions des connaissances francophones a été mise en valeur dans le but de développer non seulement l'expression orale mais aussi de promouvoir des véritables échanges argumentatifs chez les étudiants de Français Intensif III semestre 1-2018 à l'Université d'El Salvador.

## **IV. CADRE THEORIQUE**

Le cadre théorique de cette recherche a été divisé en quatre parties autour du sujet d'investigation suivant : élaboration de 4 notions francophones basées sur les 4 notions réglementaires des épreuves LV2 du bac littéraire niveau B1 des établissements scolaires en France avec le but d'améliorer l'expression orale des étudiants de français avancé.

La partie initiale a été consacrée aux antécédents ; en d'autres termes, elle était dédiée aux études précédentes à propos de l'expression orale en français des étudiants de la Licence en Langues modernes de l'Université d'El Salvador.

La deuxième a été développée autour de l'organisation de l'Éducation nationale en France, notamment, l'éducation des Langues vivantes en France dans les lycées.

La troisième partie a été consacrée l'épreuve de langues vivantes (LV1 et LV2), surtout, les 4 notions au bac oral en LV1, LV2 et l'entraînement des étudiants pour une présentation orale.

La dernière partie a présenté des informations sur la Francophonie au Salvador et l'enseignement des Langues étrangères à l'Université d'El Salvador.

### **4.1 ANTECEDENTS**

En effet, l'expression orale en français des étudiants de la Licence en Langues modernes a été un sujet d'intérêt dans des études menées auparavant à l'Université d'El Salvador, tel est le cas de la recherche intitulée « Explication des causes des erreurs linguistiques commises dans la production orale des étudiants inscrits à la troisième année de la licence en Langues Modernes : spécialité en français et anglais du département de langues étrangères de l'Université d'El Salvador » présentée par l'équipe de chercheurs Castillo Franco, Nieto Flores et Tejada Melendez (février 2017). Dans cette recherche on expose l'idée que l'une des raisons pour lesquelles les étudiants commettent des erreurs dans leur expression orale est à cause du manque de pratique orale de la langue (Pag. 84-85). Quelques étudiants qui ont été sélectionnés dans l'échantillonnage de la recherche ont témoigné le fait que les professeurs donnent priorité à l'enseignement de la grammaire au lieu du développement de l'expression orale (Pag. 86).

Puisque la pratique pour l'expression orale en français est limitée, les étudiants ne sentent pas à l'aise à l'heure de participer dans le cours car ils ont peur de commettre des erreurs. Les participants ont témoigné le fait qu'ils ont plus d'opportunités pour parler en anglais dans la licence et évidemment dehors le cours, ils parlent que l'espagnol donc cela cause des transferts négatifs au moment de parler en français. En effet, les étudiants

commencer à utiliser des mots en anglais ou des structures grammaticales de la langue espagnol pour s'exprimer en français (Pag. 94-98).

D'autre part, la recherche intitulée « Analyse exploratoire de l'influence des relations professeurs-apprenants et étudiants-étudiants, dans la problématique de participation des étudiants, dans la communication orale collective de la classe de littérature française I, du groupe 01, année 2014 ; de la licence en langues modernes : spécialité en Français et Anglais à l'université d'El Salvador » présenté par Mendoza Cortez en 2016, remarque le fait que la participation orale des étudiants est essentielle pour le développement des compétences linguistiques et il est nécessaire que les enseignants créent une ambiance appropriée pour que les élevés puissent s'exprimer en confiance (Pag. 18-19).

La relation professeurs-apprenants joue un facteur important pour la participation des élèves, le chercheur a constaté que le respect du professeur vers les idées et la participation collective a une influence positive dans les échanges oraux dont 87.87% des étudiants ont témoigné cela dans le résultat de l'observation (Pag.139).

#### **4.2 L'ORGANISATION DE L'ÉDUCATION NATIONAL EN FRANCE.**

D'après *Le ministère national de l'éducation* (mai 2017), L'administration de l'Éducation nationale en France est présente dans chaque région et dans chaque département : ce sont les services déconcentrés du ministère de l'Éducation nationale. Son organisation s'articule autour de 17 régions académiques, 30 académies et 97 directions des services départementaux de l'Éducation nationale.

Au sein des 17 régions académiques, la France est répartie en 26 académies métropolitaines et 4 académies d'Outre-mer. Mayotte et les collectivités d'Outre-mer disposent d'un vice-rectorat ou de services de l'Éducation nationale.

Le site d'internet [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr) nous propose une image sur l'organisation des académies ci-dessous :



## 4.2.1 LA REPRESENTATION DU MINISTERE AU NIVEAU DE LA REGION

### Les régions académiques

D'après le site d'internet [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) (mise à jour septembre 2017). Depuis le 1er janvier 2016, 17 régions académiques sont mises en place pour répondre au nouveau cadre régional créé par la loi du 16 janvier 2015. Sept régions académiques regroupent plusieurs académies, maintenues dans leurs limites géographiques. Quatre régions académiques sont composées de trois académies. Cinq régions académiques sont composées de deux académies. Huit régions ne comprennent qu'une seule académie, dont quatre en Outre-mer. Un recteur de région académique est désigné dans chacune d'elles, et garantit dans les régions pluri académiques l'unité et la cohérence de la parole de l'État en particulier dans les champs de compétences partagées avec la collectivité régionale.

Ce choix d'organisation permet de maintenir un cadre cohérent adapté à la gestion du premier service public de l'État : la carte des DSDEN et des académies est conservée pour assurer un pilotage de proximité des établissements et la mise en œuvre des réformes pédagogiques tout en répondant aux contextes territoriaux et aux attentes des usagers, et des partenaires locaux. Ces évolutions n'ont pas d'impact sur les périmètres de la gestion des ressources humaines et des responsabilités budgétaires.

La région académique constitue l'échelon de mise en cohérence des politiques éducatives régionales en particulier pour les questions requérant une coordination avec la région ou le préfet de région dans les domaines suivants :

- Formation professionnelle, apprentissage et orientation tout au long de la vie professionnelle
- Définition du schéma prévisionnel des formations des établissements publics d'enseignement du second degré
- Enseignement supérieur et recherche
- Lutte contre le décrochage scolaire
- Service public numérique éducatif
- Utilisation des fonds européens
- Contribution aux contrats de plan État-Région

## 4.2.2 L'ORGANISATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE SUR LE TERRITOIRE

### *a) Les écoles et établissements scolaires*

Au niveau local, les écoles primaires et les établissements scolaires (collèges, lycées, écoles régionales du premier degré et établissements régionaux d'enseignement adapté) sont les principaux lieux de contact entre l'Éducation nationale et les familles. Ils sont dirigés par des chefs d'établissement et des directeurs d'école.

Ce maillage territorial donne lieu à une administration déconcentrée du ministère, répartie sur le territoire et organisée en services académiques.

### *b) Les services académiques*

Il revient au recteur d'académie de définir l'organisation des services de l'Éducation nationale au sein de l'académie qu'il dirige. Cette organisation et la répartition des missions académiques entre le rectorat et les services départementaux peut donc varier d'une académie à l'autre, en fonction de leur degré de déconcentration.

Les services académiques, placés sous l'autorité des recteurs d'académie et, par délégation, sous l'autorité de ses adjoints sont constitués :

*\*Le rectorat* : qui constitue le siège de l'académie

Au sein du rectorat :

- les services administratifs sont placés sous la responsabilité du secrétaire général d'académie chargé, sous l'autorité du recteur d'académie, de l'administration de l'académie
- le secrétariat particulier, le cabinet, le service de communication et les conseillers techniques sont directement rattachés au recteur d'académie

*\*Les directions des services départementaux de l'Éducation nationale*

À l'échelon départemental, les services de l'Éducation nationale sont rassemblés au sein de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale dont l'organisation varie d'un département à l'autre. Ces directions sont chargées de la mise en œuvre de l'action éducatrice et de la gestion des personnels et des établissements qui y concourent dans le cadre de l'application de la stratégie académique

Le recteur d'académie peut, par ailleurs, créer des services mutualisés interdépartementaux, par exemple pour des missions d'étude, d'expertise, de gestion, d'appui technique à la maîtrise d'ouvrage, de préparation d'actes administratifs ou de contrôle du budget et des actes des établissements publics locaux d'enseignement. Ces services mutualisés peuvent être hébergés au rectorat ou dans une direction des services départementaux de l'Éducation nationale. Au niveau régional, le recteur de région académique peut également créer, après avis ou sur proposition des recteurs de la région académique, des services inter départementaux ou inter régionaux.

### 4.2.3 LE SYSTEME SCOLAIRE EN FRANCE

D'après le site d'internet [www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr) mis à jour le 08 mars 2013, le système scolaire en France est divisé dans les niveaux suivants :

- L'école maternelle (constitue le cycle 1). Elle accueille les enfants à partir de trois ans. Elle est un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous (petite section, moyenne section et grande section)
- École élémentaire : il accueille les élèves de 6 à 11 ans sur deux cycles et cinq niveaux de classes. Elle constitue le début de la scolarité obligatoire.
- Collège : Le collège marque l'entrée des élèves dans l'enseignement secondaire. Il est organisé en quatre niveaux de la sixième à la troisième et structuré en cycles pédagogiques.
- Lycée d'enseignement général et technologique : La mission du lycée d'enseignement général et technologique est d'assurer la réussite de chaque lycéen et de le préparer à la poursuite de ses études dans l'enseignement supérieur. La voie technologique permet aux élèves de construire un parcours les conduisant aux métiers d'ingénieur et de technicien supérieur. Puisque la recherche donne priorité à l'éducation sur les lycées, il convient de remarquer comment cette étape est divisée, l'information est détaillée sur le site d'internet « Eduscol ».

\*Seconde générale et technologique : La classe de seconde est une classe de détermination qui comporte des enseignements communs à tous les élèves et des enseignements d'exploration au choix.

\* Cycle terminal de la voie générale (1ère et Terminale) : Le cycle terminal (1ère et Terminale) de la voie générale se décline en trois séries : série Économique et sociale (ES), série Littéraire (L) et série Scientifique (S).

\* Cycle terminal de la voie technologique (1ère et Terminale) : Horaires, coefficients et programmes des sept séries de la voie technologique : sciences et technologie de l'industrie et du développement durable (STI2D) ; Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A); Série hôtellerie - Série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) ; Série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) ; Série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) ; Sciences et technologies de laboratoire (STL) ; Série Techniques de la musique et de la danse (TMD).

### 4.2.3.1 SCHEMA DU SYSTEME EDUCATIF FRANÇAIS

Grâce à le site d'internet : eduscol.education.fr, nous pouvons présenter un schéma du système éducatif français ci-dessous :

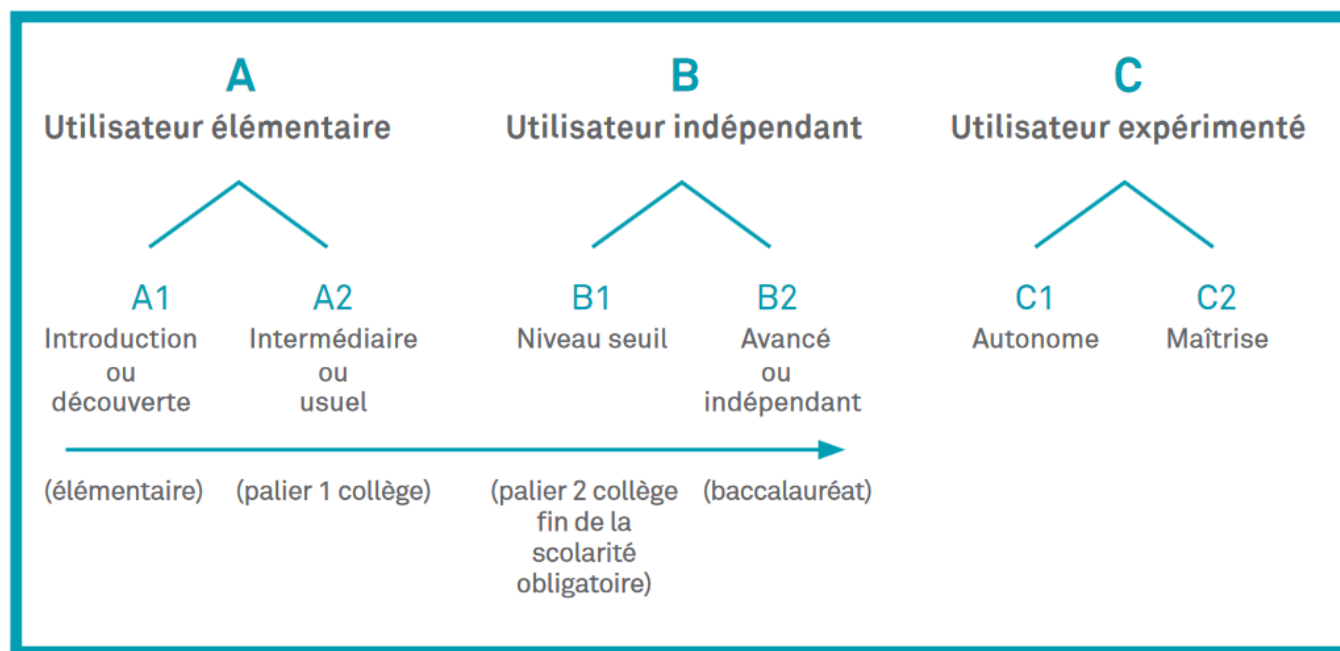
Organisation de la scolarité			
Enseignement du premier degré (école primaire) 3 - 11 ans	École maternelle 3 - 6 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petite section</li> <li>- Moyenne section</li> <li>- Grande section</li> </ul>	
	École élémentaire 6 - 11 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours préparatoire (CP)</li> <li>- Cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année (CE1)</li> <li>- Cours élémentaire 2<sup>e</sup> année (CE2)</li> <li>- Cours moyen 1<sup>ère</sup> année (CM1)</li> <li>- Cours moyen 2<sup>e</sup> année (CM2)</li> </ul>	
Enseignement du second degré 11 - 18 ans	Collège 11 - 15 ans	6 <sup>e</sup>	
		5 <sup>e</sup>	
		4 <sup>e</sup>	
		3 <sup>e</sup>	
	Lycée 15 - 18 ans (*)	Voie générale et technologique        Seconde Première Terminale	Voie professionnelle Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) en deux ans Baccalauréat professionnel :        Seconde Première Terminale



### 4.3 L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES ETRANGERES DANS LE SYSTEME SCOLAIRE FRANÇAIS.

D'après le ministère d'éducation nationale en France – mise à jour juin 2017. Chaque élève doit être capable de communiquer dans au moins deux langues vivantes à la fin de l'enseignement secondaire. Pour atteindre cet objectif, l'enseignement des langues s'inscrit dans une perspective européenne commune forte. Les élèves sont sensibilisés à une langue étrangère dès le CP et la pratique de l'oral est prioritaire à tous les niveaux de l'école au lycée. L'amélioration des compétences des élèves français en langues vivantes est une priorité. L'apprentissage des langues tient une place fondamentale dans la construction de la citoyenneté, dans l'enrichissement de la personnalité et dans l'ouverture au monde. Il favorise également l'employabilité des jeunes en France et à l'étranger.

Selon le site d'internet : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr), l'enseignement des Langues vivantes dans le système scolaire français fonctionne de la manière suivante :



Source : *Cadre européen commun de référence pour les langues, division des politiques linguistiques, 2001.*

### 4.3.1 L'ÉCOLE

- À l'école maternelle : c'est à l'école maternelle que les élèves forgent leurs premières compétences langagières. À trois, quatre et cinq ans, l'oreille est sensible aux différences de prononciation. C'est aussi à cet âge que se fixe la façon de prononcer et d'articuler, et que les enfants ont le plus de facilité à reproduire des sons nouveaux. Au cours de cette période, les références culturelles, lexicales et phonologiques, qui serviront d'appui à l'apprentissage de la langue, se déterminent naturellement.

L'enseignant prépare les enfants aux séances d'apprentissage du CP : en leur faisant entendre une autre langue, par le chant et les comptines, en leur proposant de petites interactions verbales

- À l'école élémentaire : Une langue vivante est enseignée une heure et demie par semaine aux élèves de l'école élémentaire.

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de la République (8 juillet 2013) précise que :

*"Tout élève bénéficie, dès le début de sa scolarité obligatoire, de l'enseignement d'une langue vivante étrangère" et que "L'enseignement de langue vivante sera désormais obligatoire dès le CP".*

#### Parcours spécifiques

Les enseignements de langue et de culture d'origine (Elco) ont évolué à la rentrée 2016 vers un dispositif inspiré des sections internationales existant dans le premier degré. Désormais, l'apprentissage de ces langues est offert dans le cadre d'enseignements internationaux de langues étrangères (Eile), facultatifs et ouverts à tous les élèves volontaires des écoles les proposant à partir de la classe de CE1, à raison d'1 heure 30 chaque semaine, en plus des 24 heures hebdomadaires. Les compétences acquises par les élèves seront systématiquement évaluées. L'enseignement est assuré par des enseignants mis à disposition par les pays partenaires et parlant parfaitement le français.

### **4.3.2 COLLÈGE**

L'apprentissage de la langue étrangère commencé à l'école élémentaire se poursuit en 6<sup>e</sup>. La deuxième langue vivante est généralement introduite en classe de cinquième.

Au collège, les professeurs peuvent constituer des groupes de compétences. Ces groupes prennent plus efficacement en compte les acquis de l'école primaire et permettent de mettre en place des activités adaptées aux besoins des élèves.

En classe de sixième, une deuxième langue vivante étrangère, ou régionale, peut être proposée. Ce dispositif bilangue peut être établi sans obligation de continuité avec l'enseignement des langues proposées dans l'école d'origine. Les efforts pour développer des bilangues de continuité entre l'école et le collège ont vocation à être poursuivis. L'enseignement des deux langues en sixième dure jusqu'à 6 heures hebdomadaires.

Dès la sixième, les collèges peuvent proposer un enseignement de langues et cultures régionales jusqu'à 2 heures par semaine. À partir de la cinquième, un enseignement de langues et cultures européennes, s'appuyant sur l'une des langues vivantes étrangères étudiées, peut être proposé jusqu'à 2 heures hebdomadaires.

#### **Parcours spécifiques**

Les classes bilangues permettent de commencer la deuxième langue dès la classe de 6<sup>e</sup>. Les sections européennes ou de langues orientales, généralement proposées en classes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>, proposent un enseignement de langue renforcé de 2 heures hebdomadaires.

### **4.3.3 LYCÉE GÉNÉRAL, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL**

La pratique orale est accentuée : La pratique orale est intégrée aux épreuves obligatoires de langues du baccalauréat, pour toutes les séries générales et technologiques, depuis la session 2013. Les épreuves des séries TMD, STAV et hôtellerie ne sont pas modifiées.

Les élèves des séries ES, S, STG, STD2A, STI2D, STL, ST2S seront évalués :

- à l'oral en classe terminale dans le cadre normal de la scolarité avec une évaluation de la compréhension de l'oral à partir du second trimestre et de l'expression orale au troisième trimestre.

- une épreuve écrite terminale en juin

- Les élèves de la série L seront évalués à l'oral et à l'écrit dans le cadre d'une épreuve finale.

Cette nouvelle évaluation de la pratique orale s'accompagne de changements importants dans l'enseignement des langues au cycle terminal. Un nouveau programme commun à l'ensemble des langues vivantes étrangères et régionales met l'accent sur la communication orale et vise des niveaux de compétences à atteindre par les lycéens qui prennent appui sur le Cadre européen commun de référence pour les langues.

L'accent est porté dans les établissements sur l'usage des technologies du numérique qui permettent aux élèves d'entretenir un contact direct avec la langue qu'ils étudient. Les baladeurs numériques (mp3, mp4), les tablettes, etc. leur offrent plus d'autonomie dans la pratique de la langue en leur permettant de télécharger des émissions en langue étrangère, de réécouter des documents étudiés en classe et de s'enregistrer.

Proposé en série littéraire, l'enseignement approfondi de LV1 ou de LV2 ne met plus l'accent sur la dimension littéraire, désormais laissée à l'enseignement obligatoire de littérature étrangère en langue étrangère. L'ensemble de ces enseignements accorde toute sa place à l'oral et encourage les modalités de travail innovantes

#### **4.3.4 L'ENSEIGNEMENT EN LANGUES ÉTRANGÈRES S'ÉLARGIT À DE NOUVELLES DISCIPLINES**

Le nouveau lycée élargit les possibilités d'apprentissage des langues étrangères dans certaines séries.

- En série littéraire : s'imprégner de la culture de la langue étudiée

Un enseignement de littérature étrangère en langue étrangère est désormais proposé en série L. Il a pour ambition de donner aux élèves le goût de lire en langue étrangère et de leur fournir des repères culturels et artistiques. Il s'appuie notamment sur des adaptations ou des interprétations au théâtre, au cinéma ou à l'opéra. La pratique de l'oral est inscrite au cœur de ce nouvel enseignement.

- En séries STI2D, STL et STD2A : l'utilisation des langues vivantes dans les enseignements technologiques

Pour préparer les élèves aux études supérieures, un enseignement technologique en langue étrangère leur est proposé, une heure par semaine. Ils peuvent ainsi apprendre à communiquer sur un sujet technologique et apprendre à mener un projet en langue étrangère.

L'enseignement de deux langues vivantes obligatoires est en cours de généralisation dans toutes les séries générales et technologiques. Trois langues vivantes peuvent être étudiées, de la classe de seconde au cycle terminal des séries générales, ainsi que dans les séries technologiques STG et hôtellerie. La nouvelle série littéraire propose un nouvel

enseignement obligatoire de littérature étrangère en langue étrangère et propose un enseignement de spécialité de langue vivante 1 ou 2 approfondie.

#### Parcours spécifiques

Les sections européennes ou de langues orientales offrent un enseignement disciplinaire en langue étrangère (histoire et géographie, mathématiques...) sur une partie de l'horaire de cette discipline.

Les sections binationales visent, par un cursus spécifique, l'obtention de deux diplômes de fin d'études secondaire : le baccalauréat français et son équivalent national dans le pays concerné par la langue de la section (allemand, italien, espagnol).

Des sections de langues et cultures méditerranéennes sont expérimentées dans plusieurs académies. Elles proposent un enseignement conjoint de la langue arabe et des langues et cultures de l'Antiquité (latin et grec).

### **4.3.5 LES LANGUES VIVANTES AU LYCEE PROFESSIONNEL**

La langue vivante fait partie des enseignements obligatoires dans toutes les formations de C.A.P. et de baccalauréat professionnel. La maîtrise d'une ou de plusieurs langues fait partie intégrante des compétences professionnelles que doivent acquérir les élèves. Depuis 2009, une deuxième langue vivante est obligatoire pour les baccalauréats professionnels du secteur des services.

### **4.4 LES ÉPREUVES DE LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES AU BACCALAURÉAT**

Puisque la recherche donne priorité aux épreuves LV2 du bac littéraire, il convient tout d'abord de comprendre le fonctionnement des évaluations de langues vivantes au baccalauréat en France, ensuite, remarquer la façon d'évaluer aux étudiants du bac littéraire LV2. C'est pourquoi il faut citer l'information suivante proportionnée par la page web : [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr) mise à jour en février 2014 :

Les candidats ne sont pas tenus de passer les épreuves de LV1, de LV2 et de LV3 dans les langues qu'ils ont étudiées pendant leur cursus. Ils peuvent choisir la langue dans laquelle ils souhaitent être évalués à ces épreuves du baccalauréat. Une trentaine de langues étrangères et régionales peuvent être présentées au titre des épreuves obligatoires de LV1, LV2 et LV3

et aussi une cinquantaine de langues étrangères et régionales au titre des épreuves facultatives de langues vivantes.

Depuis la session 2013 du baccalauréat, l'évaluation des langues vivantes 1 et 2 prend en compte les compétences écrites et orales des élèves en conformité avec le CECRL.

Pour les séries ES, S et technologiques (hors STAV, TMD et hôtellerie), elle prend la forme :

- Évaluation en cours d'année en deux temps des compétences orales : évaluation de la compréhension et de l'expression orale
- Évaluation des compétences écrites en ponctuel terminal

L'évaluation en cours d'année est réalisée de préférence par l'enseignant de l'élève dans le cadre normal de la formation. Elle est intégrée dans l'emploi du temps des élèves. Cela implique un engagement fort des établissements et de leur équipe pédagogique et une anticipation de la charge organisationnelle.

La série littéraire, qui s'affirme comme une série d'excellence en langues vivantes, bénéficie de modalités d'évaluation différentes avec une partie orale et une partie écrite en épreuves ponctuelles terminales.

#### **4.4.1 UNE EVALUATION SPÉCIFIQUE DES LANGUES VIVANTES EN SÉRIE LITTÉRAIRE (L)**

En série L, le poids des langues vivantes acquiert un poids très important grâce à trois choix ouverts :

- Approfondir l'étude de la littérature des langues étudiées en LV1 ou 2 dans un enseignement spécifique : Littérature étrangère en langue étrangère ;
- Renforcer l'apprentissage d'une langue grâce à la LV1 ou 2 approfondie
- Ouvrir son cursus à trois langues vivantes (étrangères et/ou régionales).

Cela a pour conséquence la mise en place d'une évaluation spécifique des langues dans cette série, puisque la partie orale des épreuves de LV1 et de LV2 est évaluée sous la forme d'un oral terminal, et non en cours d'année (ministère d'éducation nationale en France, mise à jour 2017)

Pour bien comprendre l'organisation des épreuves de langues vivantes, il convient de présenter le tableau ci-dessous, qui a été trouvé sur [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr) dans une brochure intitulée : FAQ\_languesvivantes\_740535 (2017, P. 13)

ÉPREUVE	TEMPS DE PRÉPARATION	DÉROULÉ DE L'ÉPREUVE	NIVEAU D'EXIGENCE ATTENDU (CECRL <sup>11</sup> )
LV1 SEULE	10 min	10 min d'exposé + 10 min de conversation	niveau B2
LV2 SEULE	10 min	10 min d'exposé + 10 min de conversation	niveau B1
LV1 + LVA	10 min	10 min d'exposé + 10 min de conversation <sup>12</sup>	niveau C1
LV2 + LVA	10 min	10 min d'exposé + 10 min de conversation <sup>12</sup>	niveau B2
LV1 + LELE	10 min	10 min d'exposé + 10 min de conversation 5 min d'exposé + 5 min d'interaction <sup>13</sup>	niveau B2
LV2 + LELE	10 min	10 min d'exposé + 10 min de conversation 5 min d'exposé + 5 min d'interaction <sup>13</sup>	niveau B1
LV1 + LVA + LELE	10 min	10 min d'exposé + 10 min de conversation <sup>12</sup> 5 min d'exposé + 5 min d'interaction <sup>13</sup>	niveau B2 à C1 niveau B2
LV2 + LVA + LELE	10 min	10 min d'exposé + 10 min de conversation <sup>12</sup> 5 min d'exposé + 5 min d'interaction <sup>13</sup>	niveau B1 à B2 niveau B1
LV3 DE SPÉCIALITÉ <sup>14</sup> OU LV FACULTATIVE	10 min	10 min d'exposé + 10 min d'interaction	niveau A2

Les élèves en série L peuvent apporter des documents illustrés avec les quatre notions du programme étudiées dans l'année pour la présentation orale (FAQ – Épreuves de langues vivantes, 2017, P. 17)

#### **4.4.2 ÉPREUVES ORALES DE CONTROLE LV1 – LV2**

Selon le site d'internet : [www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr) mise à jour : 12 décembre 2014, L'épreuve orale a une durée de 20 minutes avec un temps de préparation de 10 minutes.

L'évaluation prend appui sur un document découvert par le candidat au moment de l'épreuve. Il se rapporte à l'une des notions du programme. Ce document peut relever de genres très différents (image publicitaire, dessin humoristique, photographie, reproduction d'une œuvre plastique, slogan, titre d'article de presse, question invitant le candidat à prendre position sur un sujet d'actualité ou un phénomène de société, etc.).

Le candidat présente à l'examinateur la liste des notions du programme qu'il a étudiées dans l'année.

L'examinateur propose au candidat deux documents, qui se rapportent chacun à une notion différente de cette liste. Le candidat choisit l'un de ces documents et dispose ensuite de 10 minutes pour organiser ses idées et préparer son propos. Le document, qui ne donne pas lieu à un commentaire formel, doit permettre au candidat de prendre la parole librement. Cette prise de parole en continu, qui n'excède pas 10 minutes, sert d'amorce à une conversation conduite par l'examinateur, qui prend notamment appui sur l'exposé du candidat. Cette phase d'interaction n'excède pas 10 minutes.

Pour chaque candidat, l'examinateur conduit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation et de notation publiée en annexe correspondant à la langue concernée, LV1 ou LV2.

Dans la mesure du possible, on privilégiera une organisation de l'épreuve « sur écran » qui permet une meilleure présentation aux candidats des documents, en particulier iconographiques. Si l'épreuve prend appui sur un document imprimé, l'examinateur veille à ce que le candidat restitue le document en fin d'épreuve ([eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr), 2012).



Le site d'internet [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) mets à disposition la fiche d'évaluation et de notation pour l'expression orale en LV2 - Épreuve orale de contrôle présenté ci-dessous :

Série :

Langue :

Session :

Académie :

Nom de l'élève :

Nom de l'établissement :

Ville :

Pour chacune des trois colonnes, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 (absence totale de production) à 6 ou 8.

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité/recevabilité linguistique	
<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>	
Produits des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	<b>1 ou 2 points</b>	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	<b>2 points</b>	S'exprime dans une langue qui est partiellement compréhensible.	<b>1 ou 2 points</b>
<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>	
Produit un discours simple et bref à partir du document.	<b>4 points</b>	Répond et réagit de façon simple.	<b>4 points</b>	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	<b>3, 4 ou 5 points</b>
<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>	
Produit un discours articulé et nuancé, pertinent par rapport à la dimension culturelle du document.	<b>5 points</b>	Prend sa part dans l'échange, sait - au besoin - se reprendre et reformuler.	<b>6 points</b>	S'exprime dans une langue globalement correcte (pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation) et utilise un vocabulaire approprié.	<b>6 ou 7 points</b>
<b>Degré 4</b>		<b>Degré 4</b>		<b>Degré 4</b>	
Produit un discours argumenté, informé, et exprime un point de vue pertinent.	<b>6 points</b>			S'exprime dans une langue correcte, fluide, qui s'approche de l'authenticité.	<b>8 points</b>
<b>Note A, sur 6</b> S'exprimer en continu	/6	<b>Note B, sur 6</b> Prendre part à une conversation	/6	<b>Note C, sur 8</b> Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8
<b>Appréciation :</b>					
Note de l'élève (total A + B + C) = / 20					

### **4.4.3 L'ENTRAÎNEMENT POUR L'ÉPREUVE ORALE LV2 DES ÉTUDIANTS EN BAC LITTÉRAIRE**

Les élèves en bac littéraire entraînent l'expression orale dans une langue vivante avec 4 notions qui regroupent un ou plusieurs des domaines suivants : Arts (architecture, cinéma, musique, etc.) Croyances et représentations, Histoire et géopolitique, Langue et langages, Littérature, Sciences et techniques, Sociologie et économie (www.education.gouv.fr, 2010)

Le mot « notion » renvoie aux contenus culturels du programme des enseignements obligatoires et de la LVA : mythes et héros, espaces et échanges, lieux et formes du pouvoir, l'idée de progrès. Les épreuves s'appuient sur les quatre notions du programme (FAQ – Épreuves de langues vivantes, 2017, P. 16)

### **4.4.4 LES 4 NOTIONS DU PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES POUR LES LANGUES VIVANTES**

Conformément à l'article D. 312-16 du code de l'Éducation. Les contextes d'usage de la langue étudiée sont prioritairement dictés par l'entrée culturelle, c'est pourquoi ils ont structuré un programme autour de quatre notions, lesquelles seront présentées grâce à la source d'internet : www.education.gouv.fr (Le Bulletin officiel. 2010).

#### **4.4.4.1 MYTHES ET HÉROS**

Le mythe évoque la condition humaine dans son ensemble, son histoire transmise d'abord oralement et souvent incarnée par un héros, un lieu ou une communauté. Interroger les mythes, s'intéresser aux héros et aux récits qui fondent une identité collective. Le caractère universel du mythe permet de mettre en évidence la façon particulière dont chaque aire culturelle interprète l'expérience humaine et construit des œuvres pour l'exprimer. Chaque époque emprunte et réactualise certains mythes ou en crée de nouveaux.

Le héros peut être un personnage fictif ou réel qui a marqué la tradition, l'histoire, la vie quotidienne. La culture populaire et la contre-culture ne cessent de produire leurs propres héros (folklore, bandes dessinées, etc.).

#### 4.4.4.2 ESPACES ET ÉCHANGES

Une société peut être abordée du double point de vue de sa cohésion et de son ouverture, ce qui amène à s'interroger sur son inscription dans le monde. La géographie des circuits commerciaux et des réseaux d'influence, mais aussi les découvertes et la conquête de terres nouvelles constituent des aires culturelles qui dépassent souvent les frontières des États.

La frontière comme limite entre deux espaces sera vue tantôt comme protection contre l'autre ou au contraire ouverture et appel vers un espace plus grand. L'espace peut évoluer et prendre des contours variés : réappropriation des espaces symboliques, perte des repères dans les villes mondes, invention de nouveaux modèles d'échanges, constitution de grands ensembles régionaux, espaces réels, espaces virtuels.

On constate aujourd'hui qu'en dépit d'une grande inégalité au niveau des développements, le monde n'a jamais été aussi intégré, tant les liens de toute nature entre peuples et pays sont devenus étroits. Les échanges de toutes sortes, les « emprunts » de langue à langue, de culture à culture en littérature, dans les arts, les sciences, les techniques, la philosophie, la religion, les institutions politiques et sociales et plus généralement dans les usages quotidiens, ont pris une nouvelle ampleur dans l'unification des espaces et des peuples, des langues et visions du monde. Chaque société est ainsi travaillée par des conflits entre particulier et universel, que recourent souvent des oppositions entre tradition et modernité.

#### 4.4.4.3 LIEUX ET FORMES DU POUVOIR

Le pouvoir est à la fois source de l'intégration politique, sociale et personnelle et révélateur des tensions et des conflits au sein du groupe. Le pouvoir s'exerce à travers un ensemble de relations complexes subies ou acceptées, souvent intériorisées. Le pouvoir implique aussi des contre-pouvoirs : comment limite-t-on le pouvoir, comment lui résiste-t-on ?

Cette notion peut être abordée à titre d'exemple sous les angles suivants :

\* Lieux institutionnels emblématiques du pouvoir (Cour, château, parlement, prison, tribunal, capitales, etc.)

\* Pouvoir des médias (la presse, « quatrième pouvoir », l'opinion publique, etc.)

\* Goût du pouvoir et résistance au pouvoir (les personnalités qui font l'histoire, les grandes figures, la désobéissance civile, la guerre et le pacifisme)

\* Pouvoir et conquêtes (luttres pour l'égalité et la liberté, conquêtes et reculs ; la question de la parité ; le droit de vote)

\* Arts et pouvoir (sa représentation, sa mise en scène ; la soumission : louanges, art officiel ; la dénonciation : satire, fable, caricature)

- langue et pouvoir.

#### **4.4.4.4 L'IDÉE DE PROGRÈS**

Considéré comme outil principal d'orientation dans la complexité du monde, le concept de progrès a accompagné les grands moments de l'histoire. Il traverse et bouscule les héritages et les traditions, entraînant une grande variété de processus d'évolution ainsi que des résistances face au changement.

Relayé par un développement des technologies de pointe, une accélération des avancées scientifiques et techniques, le culte de la nouveauté et du progrès fait l'objet, ces dernières décennies, d'une prise de conscience accrue des conséquences possibles qui en résultent.

À partir de documents authentiques de toute nature, contemporains ou antérieurs, il convient de donner aux élèves des éléments de contextualisation qui leur permettent d'établir des relations pour mieux appréhender les enjeux relatifs à l'idée de progrès.

Cette notion permet notamment d'aborder :

- les effets du progrès sur le fonctionnement des sociétés (nouvelles libertés, nouvelles contraintes et nouvelles aliénations) ;
- l'impact sur les codes de la communication (évolution des langues et langages) ;
- l'éthique du progrès et la responsabilité ;
- la vision diachronique des arts et des techniques ;
- la notion de modernité et d'avant-garde dans les arts ;
- l'illusion du progrès, les utopies.

#### **4.5 L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ETRANGERES A L'UNIVERSITÉ D'EL SALVADOR.**

La Faculté des Sciences Humaines est née le 13 octobre 1943. Depuis lors, elle s'est développée avec treize licences, un cours de formation pédagogique pour des professionnels, une formation technique en bibliothèque et divers cours de langues, Au même temps, le Département des Langues Étrangères est né (1948) au début comme une académie, mais il s'accrédité comme département en 1956 (V. Diaz, S. Luna, 2014. Pag. 9).

Le Département de Langues Étrangères offre les carrières suivantes :

- Deux licences : Licence en Langue Anglaise, option enseignement  
Licence en Langues Modernes : spécialité en français et anglais
- Un professorat : Professorat en Anglais
- Deux Masters : Master en Didactique de la langue Anglaise

## Master en Traduction anglais-espagnol, espagnol-anglais

La Licence en Langues Modernes a commencé avec un groupe de 40 étudiants dans l'année 2002 et elle est devenue l'une de plus demandée selon les statistiques présentés en 2012. (V. Diaz, S. Luna, 2014. Pag. 10).

## V. MÉTHODOLOGIE

Compte tenu du sujet d'investigation et des objectifs à accomplir, il était fondamental d'utiliser une méthodologie appropriée pour le développement de l'étude. Premièrement, il a été nécessaire de rassembler des données sur le niveau et les points faibles à améliorer par rapport à l'expression orale chez les étudiants de Français Intensif III 2018 à l'Université d'El Salvador, ce qui a été possible avec l'utilisation des instruments de recherche.

Deuxièmement, les bases de données ont été collectées, ce qui a permis d'implémenter le processus des épreuves orales avec les participants de l'échantillonnage et élaborer 4 notions francophones basées sur les 4 notions réglementaires des épreuves LV2 du bac littéraire niveau B1 des établissements scolaires en France. Finalement, les données rassemblées ont été analysées ; ce qui a permis de proposer des conclusions et recommandations.

### 5.1 MÉTHODE DE RECHERCHE

Dans le cadre de cette étude, la méthode mixte a été choisie. Pour Hernandez Sampieri (2006) « *la méthode mixte représente un ensemble de processus systématiques, empirique et la recherche critique, cette méthode implique la collecte et l'analyse de données quantitatives et qualitatives* ».

En utilisant cette méthode, il a été possible de répondre à la question de la recherche de façon descriptives et numériques avec les graphiques.

En fait, il a été nécessaire d'utiliser des questionnaires oraux pour vérifier le niveau de connaissances francophones des élèves participants comme instruments de collecte de données.

D'ailleurs, la recherche a été exploratoire selon Hernandez Sampieri (2006) la recherche exploratoire consiste à étudier un sujet qui est peu documenté ou qui est encore méconnu. Plusieurs recherches ont été réalisées par rapport à l'expression orale des étudiants en français ou anglais à l'Université d'El Salvador, mais c'était la première fois à réaliser une recherche avec la vision d'améliorer l'expression orale des étudiants à l'Université d'El Salvador en

utilisant la méthode d'expression orale d'une langue vivante dans les établissements scolaires en France notamment sur les lycées.

D'autre part, la recherche a été aussi descriptive puisque c'était essentiel de faire une description détaillée sur le sujet de recherche et en plus documenter les processus à développer pour qu'il puisse être répliqué à l'avenir.

## **5.2 CADRE**

Cette recherche a été développée dans le département des langues étrangères appartenant à la faculté de Sciences Humaines à l'université d'El Salvador. L'échantillon a été celui des étudiants de Français Intensif III de la licence en Langues modernes : spécialité français et anglais qui sont inscrits dans le premier semestre académique 2018.

## **5.3 PARTICIPANTS**

Puisque l'étude était exploratoire et descriptive, il a fallu d'utiliser l'échantillonnage par quotas non probabiliste. Celle donc la sélection repose sur un choix raisonné et la population est décrite par quelques caractéristiques descriptives (quotas) puis on a construit un échantillon ayant les mêmes caractéristiques. Vincent Jalby – Université de Limoges, M1 AES, Analyse des données, 2017-2018-II. Échantillon.

Or, parmi la population des étudiants de Français Intensif III semestre 1-2018 de la licence en Langues modernes à l'Université d'El Salvador, la quantité de 15 étudiants ont été sélectionnés selon les critères suivants :

- Être enregistré dans la Licence en Langues Modernes : spécialité français et anglais
- Être inscrit dans le cours de Français Intensif III semestre 1-2018
- Être intéressé par la culture et civilisation française

## 5.4 INSTRUMENTS

1 questionnaire oral : Le première questionnaire (pré-test) a été réalisé de façon orale avec le but de vérifier les connaissances par rapport à la culture française et les 4 notions réglementaires LV2, c'était réalisé avec les étudiants en Français intensif III à l'Université d'El Salvador.

Il y eu des questions pré -forme en utilisant l'échelle de Likert, en d'autres termes cela nous a aidé pour découvrir dans quelle mesure les participants étaient d'accord ou pas d'accord avec un énoncé, de plus les participants ont été demandés de justifier leurs réponses de façon orale pour vérifier leur niveau d'expression orale. (Les échelles à cinq ou sept niveaux sont les plus courantes, OCDE – Groupe de travail sur l'évaluation de l'aide auprès du Comité d'aide au développement. 2002. Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et à la gestion axée sur les résultats. Pag. 40).

C'était nécessaire d'enregistrer les réponses des participants pour écouter et analyser leur réponse. Ensuite, l'information collectée a permis de vérifier quels étaient les points faibles des étudiants par rapport à la culture française. En considérant cela on a réalisé une présentation sur les 4 notions réglementaires LV2 et une introduction à l'entraînement orale des langues vivantes pour les élèves au lycée dans les établissements scolaires en France.

2ème questionnaire : (post-test) il était élaboré avec le but de valider l'hypothèse de l'étude, C'était développé avec des questions par rapport à l'expérience des élèves en utilisant la méthode d'entraînement orale LV2 au lycée en France. L'échelle de Likert a permis de vérifier l'approbation ou rejet des étudiant participants.

Épreuve LV2 : tout d'abord, c'était essentiel de réaliser une présentation par rapport à la méthode d'entraînement orale LV2 en France aux étudiants en Français intensif III, du même, c'était essentiel d'expliquer comment les épreuves LV2 sont développées en France. En considérant ce point les étudiants participants ont été capables d'imiter les étapes pour réaliser l'épreuve.

Deuxièmement, une épreuve orale a été réalisée aux participants de Français intensif III, basée sur les épreuves orales de LV2 dans les lycées des établissement scolaires en France. (Les épreuves s'appuient sur les quatre notions du programme obligatoires en France qui sont les suivants : mythes et héros, espaces et échanges, lieux et formes du pouvoir, l'idée de progrès.)

L'étudiant a eu 10 minutes pour organiser les idées et préparer le propos, 10 minutes pour l'expression orale et 10 minutes pour une phase d'interaction.

## 5.5 VARIABLES ET HYPOTHÈSE DE L'ÉTUDE.

Dans cette partie les variables de l'objet de l'étude ont été présentées, ce qui nous a permis de proposer l'hypothèse de la recherche.

D'après de Landsheere (1976 : 216) « la variable est un élément dont la valeur peut changer et prendre différentes formes dans un ensemble appelé domaine de la variable » en effet, la variable est un attribut dont la valeur peut changer selon les circonstances, C'est pourquoi deux types de variables ont été remarqués :

D'une part, la variable dépendante – VD qui est la variable résultante donc celle qui subit l'effet, et d'autre part, la variable indépendante – VI qui est considérée comme agissante donc celle qui cause l'effet (recherche et de Développement en Éducation (CRDE) Université de Moncton- st.)

Prenant en compte les définitions déjà mentionnés, les variables de la recherche ont été les suivantes :

- Variable Indépendante (VI) – Élaboration de 4 notions francophones basée sur les 4 notions réglementaires des épreuves LV2 - bac littéraire niveau B1 des établissements scolaires en France.
- Variable Dépendante (VD) – Performance orale des étudiants en Français Intensif III semestre 1-2018 à l'Université d'El Salvador.

Donc l'hypothèse a été le suivant :

- Les étudiants qui ont utilisé la méthode d'entraînement orale avec 4 notions francophones basés sur les épreuves LV2 du bac littéraire niveau B1 des établissements scolaires en France ont expérimenté une meilleure performance dans leur expression orale en Français.



## 5.6 PROCÉDURES

Pour accomplir les objectifs de la recherche c'était nécessaire de suivre un ordre établi pour le déroulement des activités présenté ci-dessous :

Tout d'abord, la chercheuse a obtenu la permission du professeur en charge du cours de Français intensif III ; ensuite, elle a fait la sélection des étudiants qui ont été partie de l'implémentation de 4 notions francophones.

La première semaine du mois de juin, la chercheuse a fait une brève présentation de l'étude auprès le groupe du cours en question ; c'est-à-dire, celui de 6h à 8h, pendant laquelle les étudiants ont été informés sur le système scolaire en France et notamment sur la méthode d'entraînement orale LV2 des lycées en France avec les 4 notions réglementaires des épreuves LV2 du bac littéraire.

La deuxième semaine du mois de juin, la chercheuse a expliqué les processus des épreuves, les règles à respecter, en plus, c'était essentiel de faire la sélection des participants (par quotas non probabiliste) et la création d'une base de données, ce qui a permis de partager aux participants le matériel supplémentaire pour s'entraîner à l'épreuve ; et communiquer les horaires des évaluations.

## VIII. CRONOLOGIE DES ACTIVITÉS

- **CRONOGRAMME -2017**

N°	Activités	Sep - 17				Oct - 17				Nov -17				Déc -17			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1	Formulation de la question de recherche				■	■	■										
2	Élaboration de l'énoncé de la problématique						■	■	■								
3	Formulation des objectifs									■	■	■					
4	Justification													■	■		
5	Méthodologie															■	■

### CRONOGRAMME -2018

N°	Activités	Jan - 18	Fév - 18	Mar - 18	Avr -18	Mai - 18	Juin- 18	Juil -18	Aout- 18	Sept-18	Oct-18	Nov-18	Dec - 18
		1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4
6	Création cadre théorique I	■	■	■									
7	Révision finale du profil de recherche		■	■	■								
8	Préparation pour la soutenance du profil			■	■	■							
9	Soutenance du profil				■								
10	Création cadre théorique II				■	■	■						
11	Élaboration des instruments					■	■	■					
12	Sélection des participants						■						
13	Présentations 4 notions						■	■	■				
14	Administration des instruments							■	■				
15	Analyse de données et résultats							■	■	■			
16	Élaboration des conclusions et de recommandations								■	■	■		
17	Dernières corrections du dossier final									■	■	■	
18	Préparation pour la soutenance finale											■	■
19	Remise du mémoire et soutenance finale												■

## **VI. ANALYSE DES DONNÉES**

Dans cette partie on présente l'analyse des données obtenues à partir des instruments administrés à l'échantillon ; en commençant par les questionnaires 1 et 2, suivis de l'analyse de résultats de l'épreuve LV2.

### **6.1 ANALYSE DE QUESTIONNAIRES**

Les questionnaires ont été administrés à 15 étudiants inscrits dans le cours de Français Intensif III semestre 1-2018 sur un total de 30 étudiants, ce qui représente la moitié de la population de cette étude.

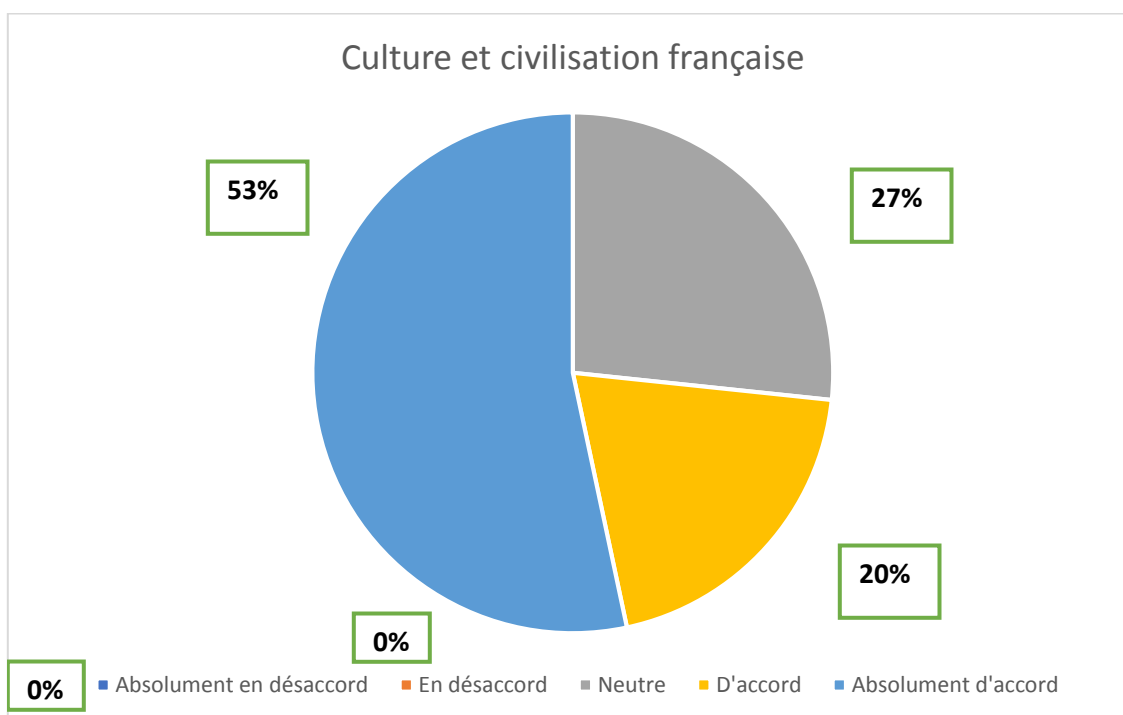
#### **6.1.1 INSTRUMENTS**

Le premier questionnaire (administré de façon orale et écrite) a été divisé en 2 parties : la première partie créée en utilisant l'échelle de Likert dans le but d'identifier dans quelle mesure les participants étaient d'accord ou pas d'accord avec un énoncé. La deuxième partie était composée de questions fermées afin d'identifier le niveau connaissances des 4 notions réglementaires LV2.

### 6.1.1.1 PREMIERE PARTIE

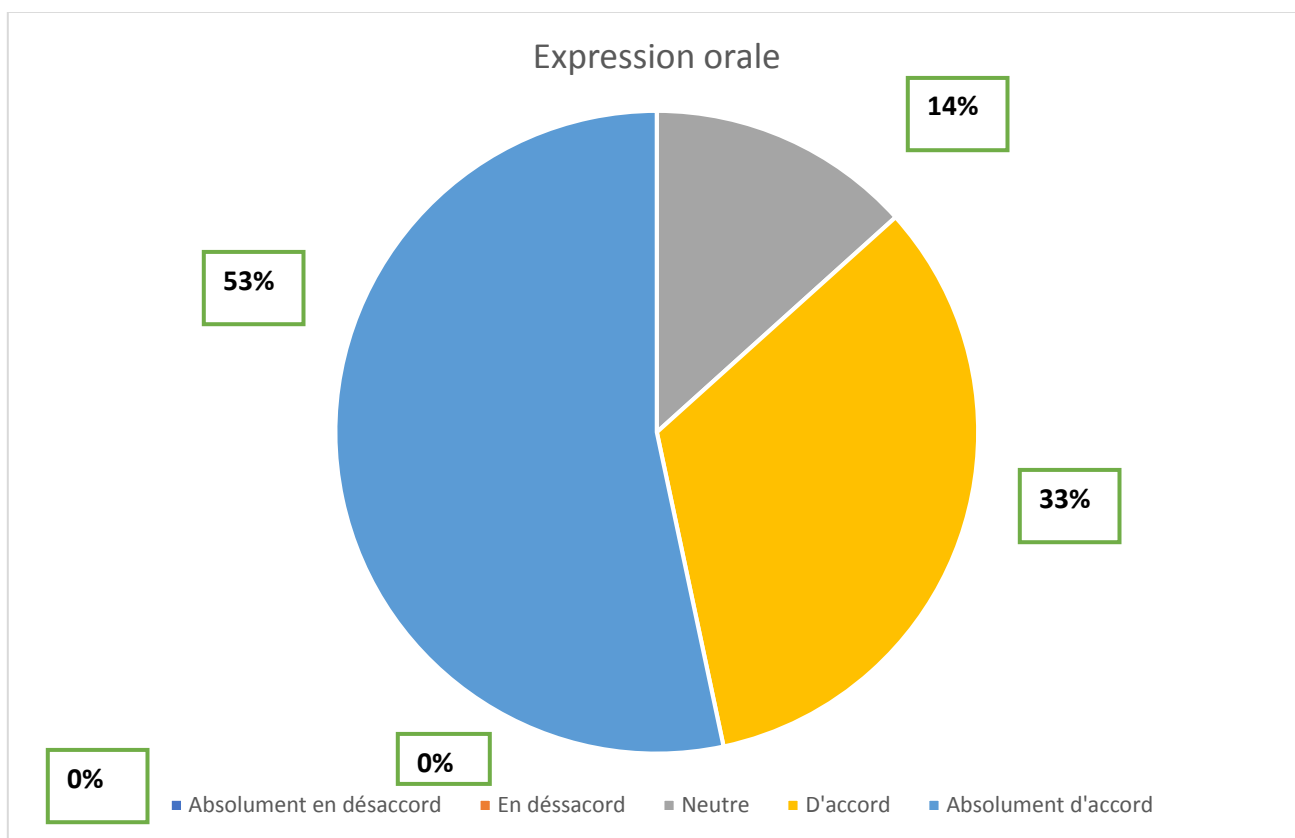
#### Question 1 : « *Est-ce que vous êtes intéressé à la culture et civilisation française ?* »

Cette question visait à identifier l'intérêt par rapport à la culture et civilisation française puisque l'étude prétendait partager ce type de connaissances ; il fallait identifier l'engagement des étudiants pour participer à l'étude. Il faut noter que la plupart des étudiants (53%) ont été absolument d'accord et un 27% d'accord. Il n'y a pas eu de réponses négatives, c'est-à-dire 0% désaccord et 0% absolument en désaccord. Par conséquent, les participants ont montré une forte motivation en ce qui concerne les sujets de culture et civilisation française, ayant la disposition d'enrichir leurs connaissances culturelles.



**Question 2 : « Vous considérez que votre expression orale peut améliorer avec les connaissances de la culture française ? »**

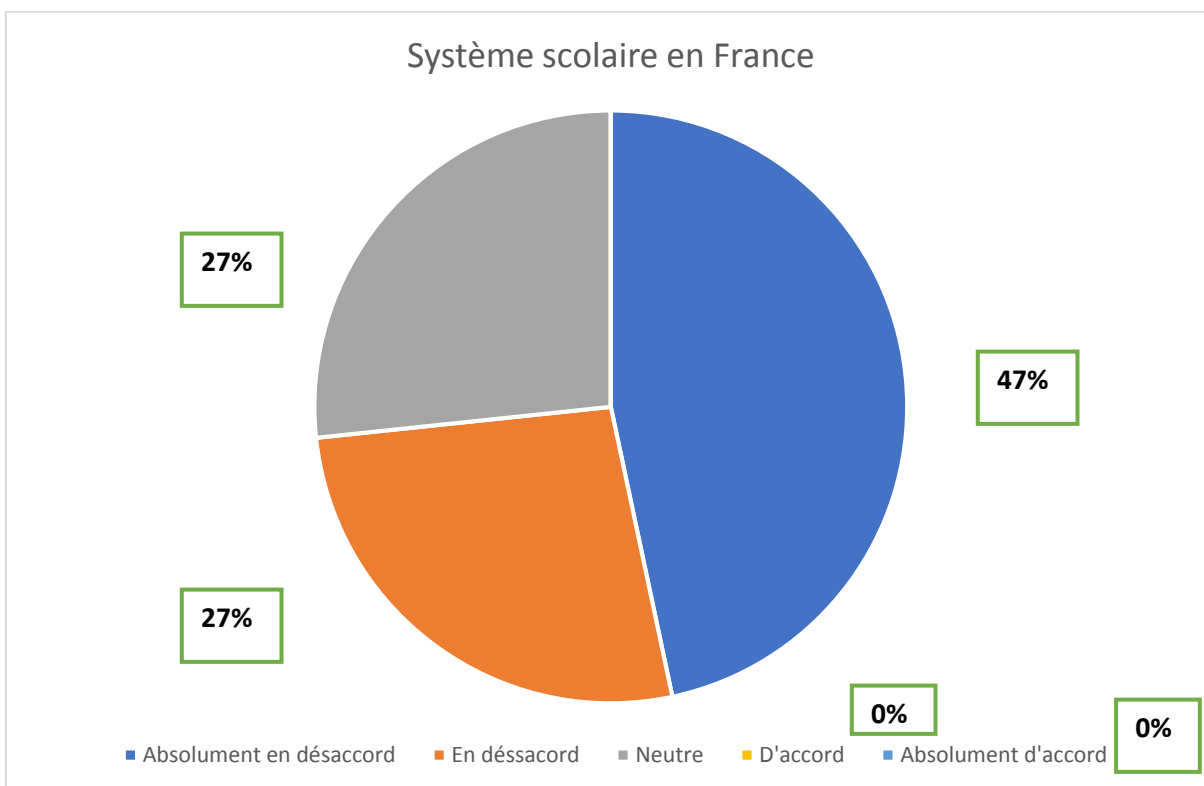
Cette question a été formulée pour découvrir si les étudiants considéraient les connaissances de la culture française comme un pilier important pour développer l'expression orale. La plupart des étudiants (53%) ont été absolument d'accord en argumentant qu'avec les connaissances de la culture française, ils allaient avoir plus de vocabulaire et une idée générale sur des sujets d'intérêt. 33% ont répondu être d'accord parce que parfois il était nécessaire d'avoir du contexte pour expliquer clairement une idée. 14% ont pris une position Neutre car ils pensaient que cela peut améliorer mais ce n'est pas essentiel pour le développement de l'expression orale. Il n'y a pas eu de réponses négatives 0% en désaccord et 0% absolument en désaccord. En résumé, la plupart des participants ont manifesté leur approbation pour l'apprentissage de la culture française, car cela peut améliorer leur expression orale.



### Question 3 : « Vous êtes déjà familiarisé avec le système scolaire en France ? »

Cette question visait à identifier si les étudiants avaient quelques connaissances par rapport au système scolaire en France. Cette interrogation est importante, étant donné qu'il y a une quantité assez considérable d'étudiants (47%) qui ne sont pas du tout familiarisés avec le sujet, et 27% qui sont en désaccord. Finalement, 27% des participants montrent une position neutre. Les étudiants ont témoigné être intéressés au sujet, mais personne n'était intéressé à partager ce type d'information. Il n'y a pas eu de réponses positives ; alors, personne n'était pas au courant du fonctionnement du système scolaire en France.

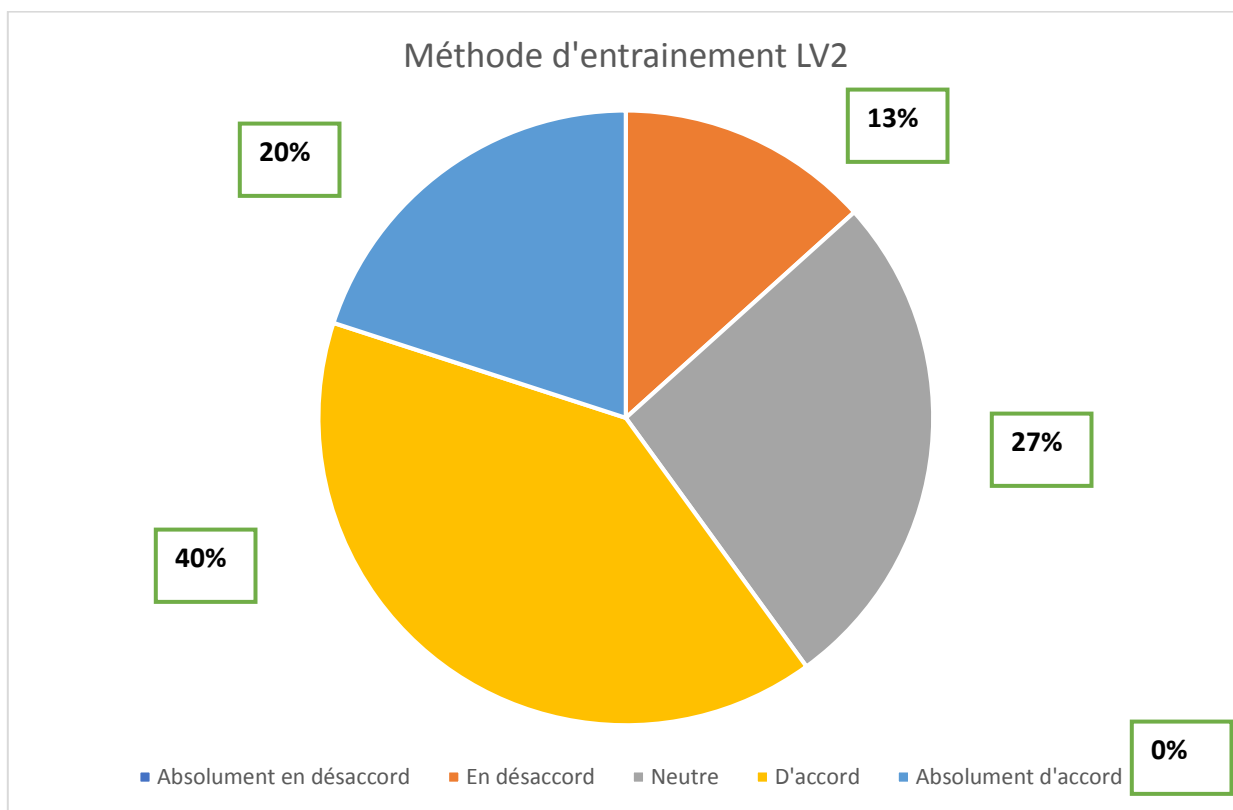
À partir de cette prémisse et en fonction des données, les résultats montrent que la plupart de l'échantillon n'avait pas de connaissances par rapport au système scolaire en France, et par la suite, les étudiants n'étaient pas familiarisés avec la méthodologie d'apprentissage des langues étrangères des élèves en France.



**Question 4 : « Vous êtes intéressé à imiter la méthode d'entraînement orale des langues vivantes aux établissements scolaires en France ? »**

Cette question a été formulée pour mesurer le niveau d'intérêt des étudiants à imiter la méthode puisqu'après avoir fait les présentations des 4 notions, les étudiants devaient s'engager à participer à l'épreuve. 20% était vraiment intéressé à imiter la méthode car ils voulaient améliorer la performance orale et ils étaient convaincus que la méthode allait aider avec le vocabulaire et la pratique. Un 40% était d'accord et 27% a montré une position neutre car ils ont témoigné être intéressés, mais ils n'étaient pas très à l'aise avec la participation orale de même que 13% ont été en désaccord.

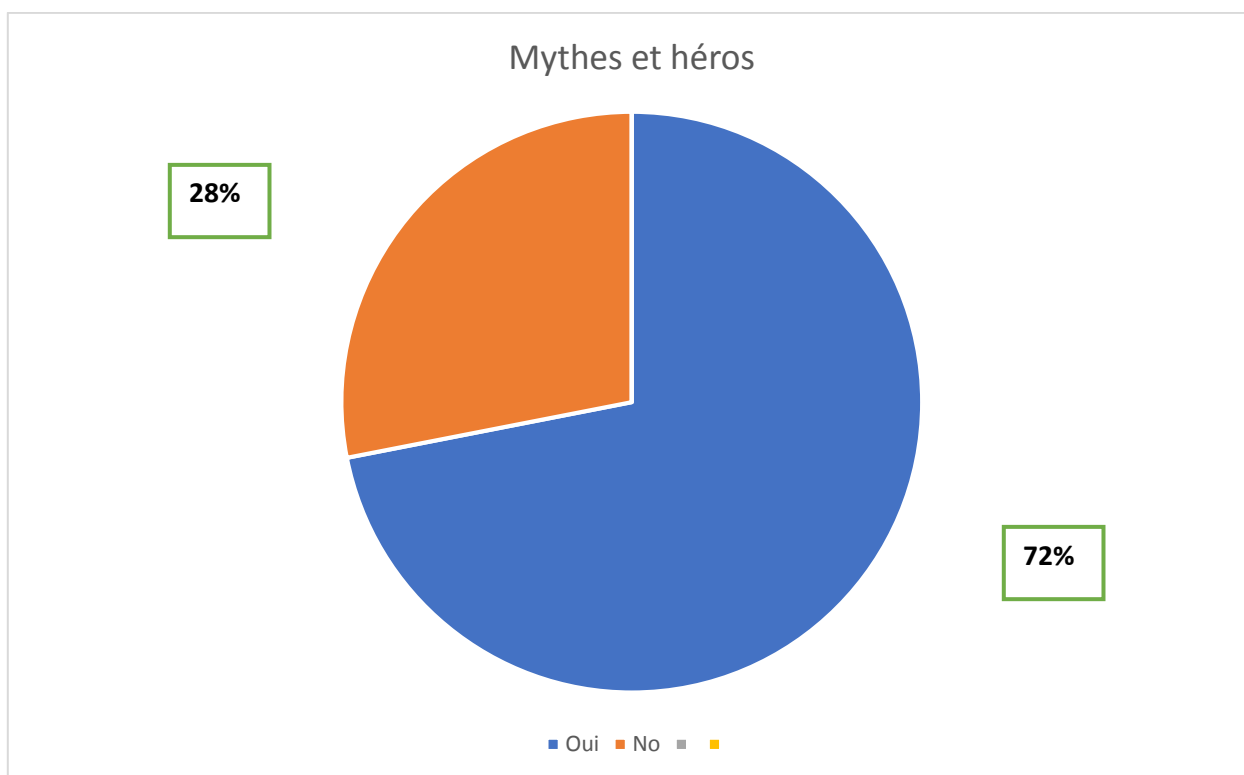
Ainsi, la plupart des participants ont mis en évidence l'intérêt d'imiter la méthode d'entraînement orale des langues LV2 en France ; de plus, ils ont montré un esprit ouvert pour connaître les 4 notions.



### 6.1.1.2 DEUXIEME PARTIE - LES 4 NOTIONS

**Question 5 : « Est-ce que vous connaissez un personnage qui est considéré comme héros en France ou dans notre pays ? »**

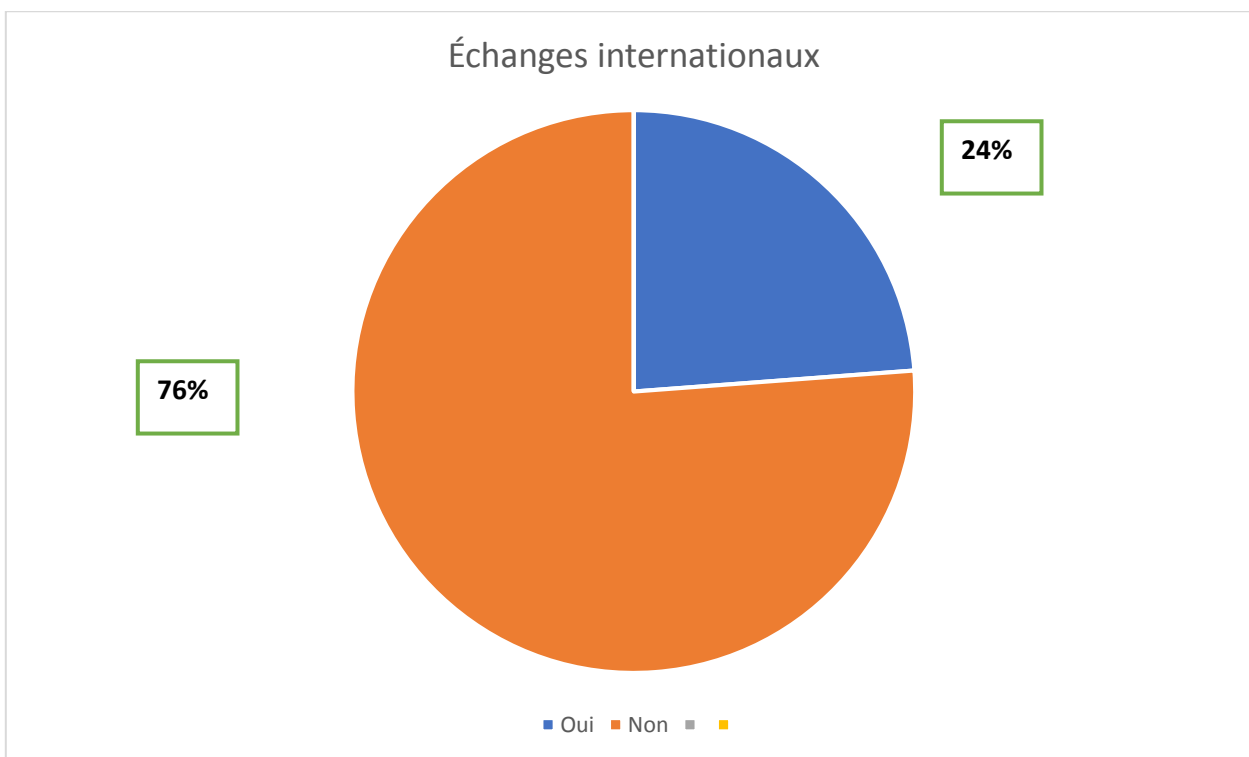
Cette question a été axée sur les connaissances que les étudiants pouvaient avoir par rapport à l'une des notions réglementaires des épreuves LV2. La chercheuse voulait avoir une base pour présenter les notions soit avec des héros en France ou d'El Salvador. 72% ont montré des connaissances des personnages considérés comme héros au Salvador, mais ils ont mentionné qu'ils n'étaient pas au courant des héros en France ; en revanche, 28% n'avaient pas de connaissances sur le sujet. Par conséquent, les participants ont montré des connaissances basiques par rapport à la première notion du programme en argumentant que cela est appris dans l'éducation élémentaire au Salvador.





**Question 6 : « Est-ce que vous avez participé à un échange international ou fait la connaissance des étrangers ? »**

Cette question a été faite dans le but de savoir le niveau des connaissances par rapport aux échanges internationaux des étudiants ; en même temps, de la participation aux programmes de ce type. 76% ont témoigné ne pas avoir de connaissances par rapport au sujet ; par conséquent, ils n'avaient pas participé aux programmes d'échange. Néanmoins, ils ont confirmé avoir l'intérêt d'apprendre sur cette notion, car selon eux, c'était l'une des notions, les plus intéressantes. 24% ont confirmé avoir cherché des informations par rapport au sujet pour pouvoir participer et sortir du pays, mais l'information trouvée était bien limitée. Bref, même si les participants n'avaient pas de connaissances sur le sujet, ils ont témoigné être intéressés à apprendre de la notion, car ils avaient envie de sortir du pays et avoir des échanges internationaux.



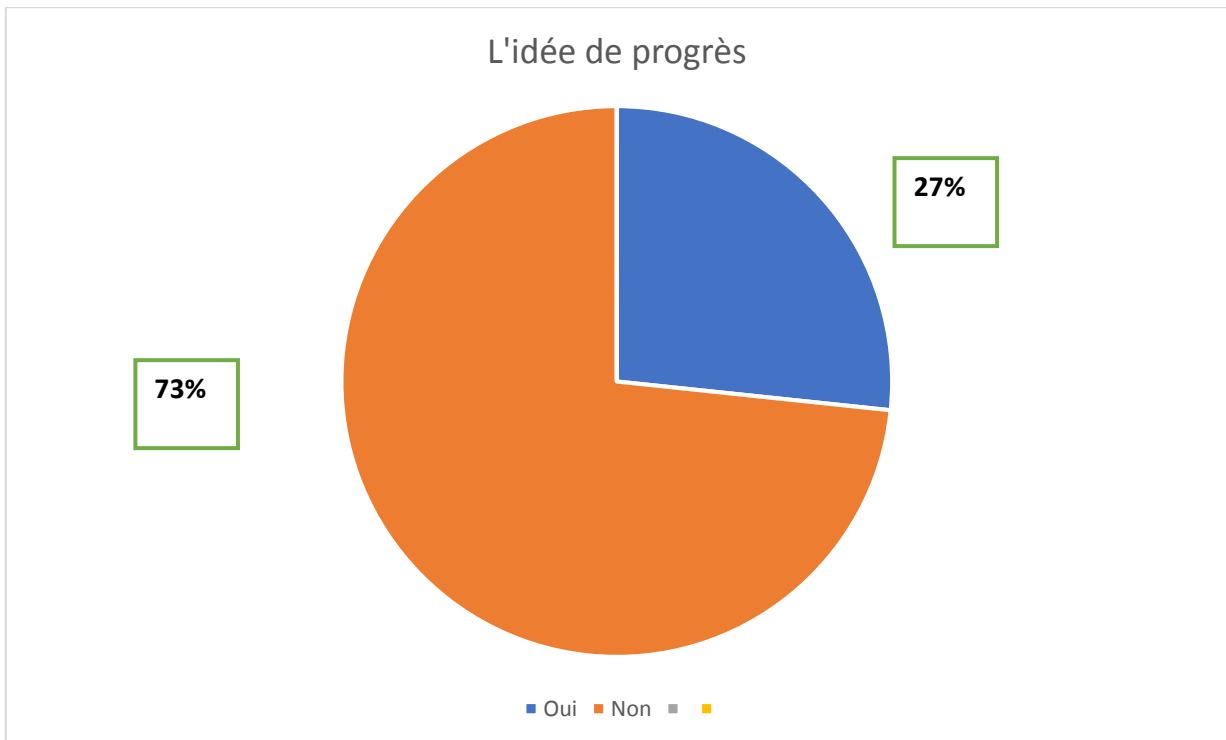
**Question 7 : « Est-ce que vous êtes au courant des formes du pouvoir dans notre société et le monde ? »**

La formulation de cette question était basée sur l'importance de connaître la troisième notion du programme des épreuves LV2. D'une part, 61% des participants ont montré des connaissances sur les formes du pouvoir au Salvador, mais ils n'étaient pas au courant des formes du pouvoir en France. D'autre part, 39% des étudiants n'avaient de connaissances sur le sujet en argumentant qu'ils n'étaient pas vraiment intéressés à lire sur ce type de sujet. Par conséquent, même si la plupart des participants ont montré des connaissances basiques sur les formes du pouvoir au Salvador, il y a une partie des participants qui n'ont pas de connaissances à cause du manque d'intérêt.



**Question 8 : « Est-ce que vous avez une idée sur le progrès en France ou dans notre pays ? »**

Cette question portait sur la valorisation personnelle des participants vis-à-vis leurs connaissances sur le progrès du pays ou en France. 73% n'avaient pas de connaissances sur le sujet en argumentant que dans notre pays, le progrès n'est pas très remarquable et qu'ils n'avaient pas eu l'opportunité d'avoir des nouvelles par rapport aux progrès en France. 27% des participants ont mentionné avoir lu des nouvelles par rapport au progrès d'autres pays sur la technologie -comme le Japon- et avoir comparé le progrès au Salvador. En résumé, la plupart des participants ne sont pas au courant du progrès au Salvador ou en France, ils ont argumenté qu'El Salvador n'est pas très développé et pourtant le progrès n'est pas remarquable. En revanche, une partie des étudiants avaient quelques connaissances du sujet puisqu'ils avaient lu des nouvelles sur des réseaux sociaux.



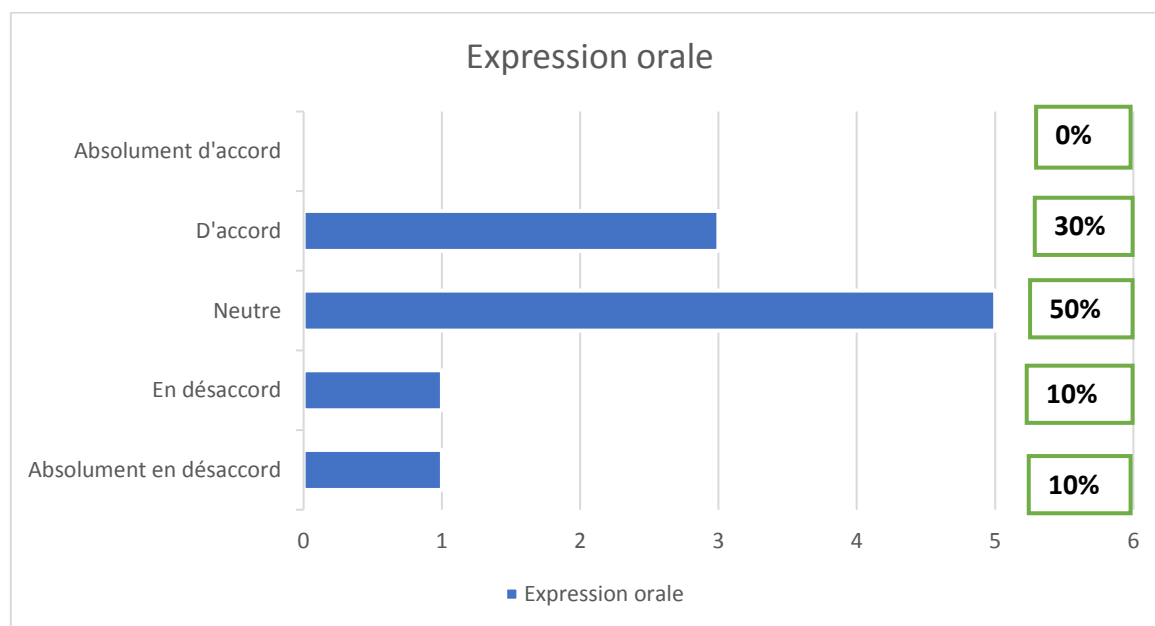
## 6.1.2 INSTRUMENT 2

L'instrument deux a été élaboré dans le but de valider l'hypothèse de l'étude ; alors, après avoir présenté les 4 notions aux participants et avoir utilisé la méthode d'entraînement orale LV2, on leur a administré un questionnaire en utilisant l'échelle de Likert. Tout cela pour montrer l'approbation ou rejet des énoncés.

### Question 1 : « Vous considérez que votre expression orale est suffisamment bonne pour les exigences du Français Intensif III ? »

Cette question portait sur l'avis des étudiants au sujet du degré de préparation par rapport à l'expression orale considérant les exigences du cours Français Intensif III. Il faut remarquer que la moitié des participants (50%) ont pris une position neutre, car ils pensaient que le niveau du cours n'exigeait pas encore une expression orale avancée, mais plutôt l'apprentissage des structures grammaticales. 30% ont répondu être d'accord car ils se sentaient à l'aise avec leur expression orale. Ensuite, il y a eu un 10% qui a été absolument désaccord et un autre 10% en désaccord car ils considèrent ne pas avoir le vocabulaire ou la confiance nécessaires pour s'exprimer en français. Personne n'était pas absolument d'accord (0%).

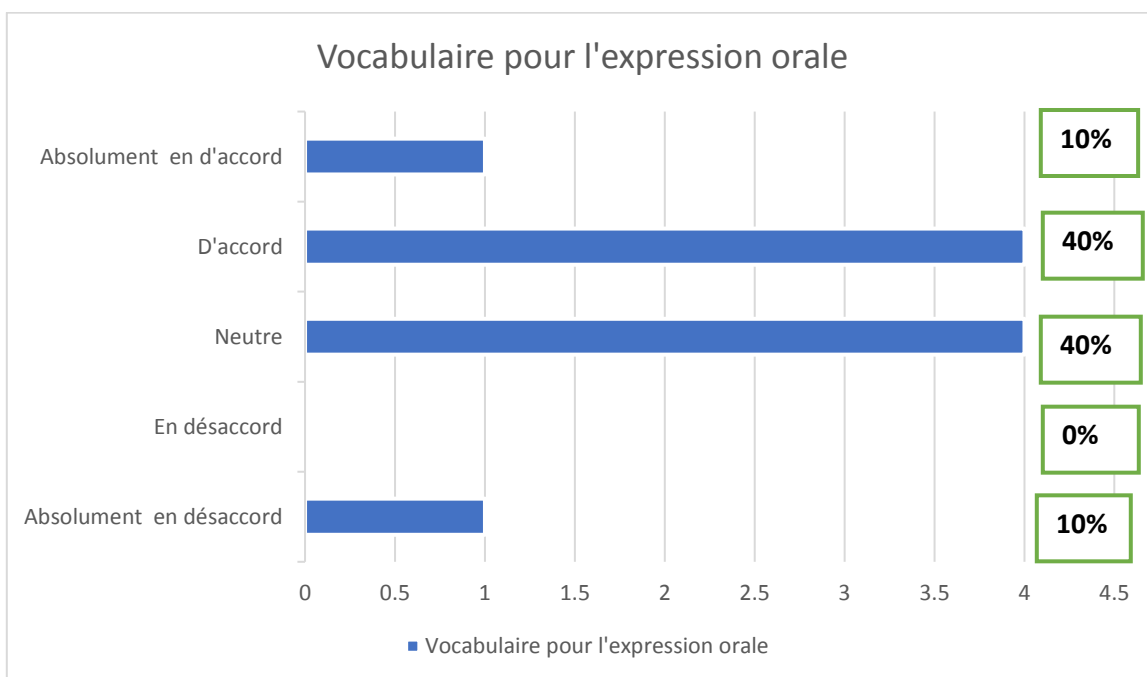
Ainsi, les données montrent que la perception globale des apprenants du cours de Français Intensif III n'est pas très favorable en raison de leur performance orale, car personne n'était absolument d'accord. Il y a eu même des participants absolument en désaccord et désaccord ; en revanche, la moitié a pris une position neutre car ils n'étaient pas en mesure de confirmer d'avoir une bonne performance car il n'y avait pas beaucoup de pratique dans le cours.



**Question 2 : « Vous avez obtenu plus de vocabulaire pour améliorer votre expression orale ? »**

L'objectif de cette question était de remarquer l'apprentissage de nouveau vocabulaire en considérant les 4 notions du programme. 10% a été absolument d'accord car ils ont affirmé avoir appris au moins 5 mots pour chaque notion. 40% a affirmé être d'accord car ils ont appris au moins 2 ou 3 mots par notions. Cependant, un autre 40% avait une position neutre car même s'ils ont appris quelques mots inconnus, ils ont mentionné avoir oublié les mots après le cours en raison du manque de pratique. Il n'y a pas eu de participants en désaccord (0%), mais il y a eu un 10% absolument en désaccord car ils considéraient que ce type de vocabulaire n'allait pas être utile dans un contexte quotidien.

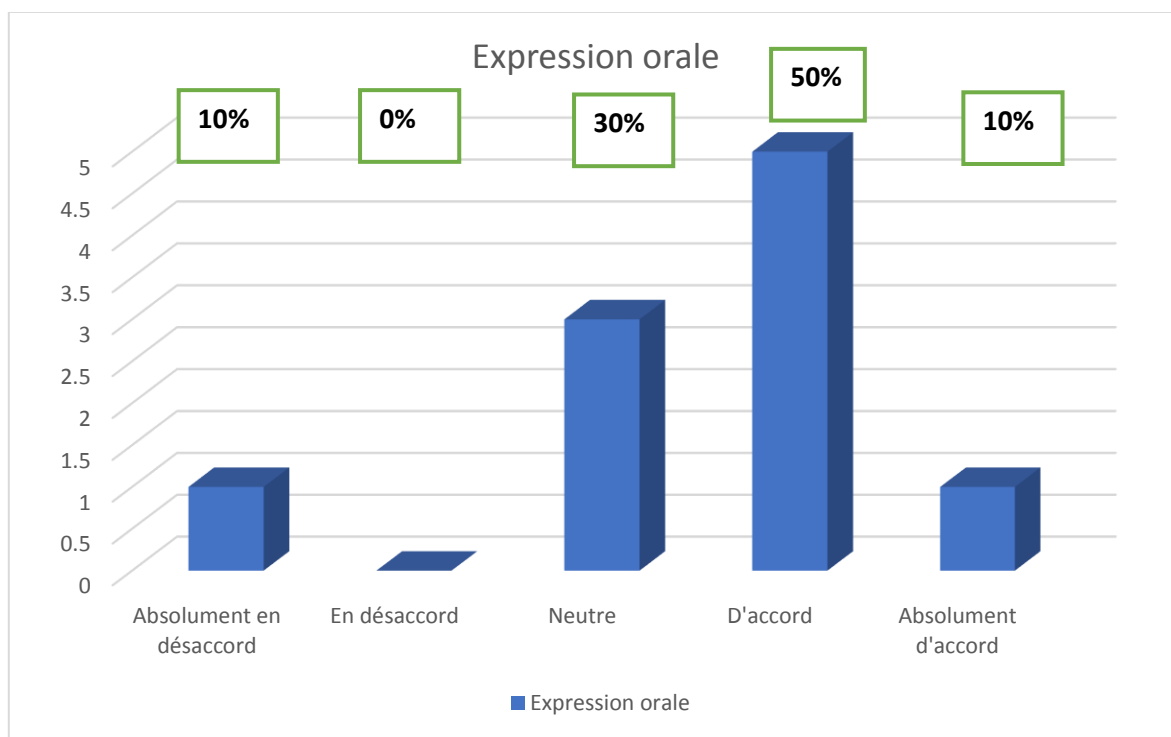
En guise de conclusion, le graphique laisse en évidence des résultats divisés. D'une part 50% considèrent avoir obtenu plus de vocabulaire ; d'autre part 40% a pris une position neutre, car même si la méthode leur a permis de connaître du nouveau vocabulaire, ils n'ont pas fait l'effort de pratiquer ; alors ils ont oublié, ce qui remarque que la différence reste sur la motivation de l'étudiant pour apprendre.



### Question 3 : « Vous avez eu l'opportunité de développer votre expression orale ? »

L'objectif de cette question était celui de déterminer si les personnes faisant partie de l'échantillon ont développé leur expression orale. 10% a été absolument en désaccord car ils pensaient que l'épreuve n'avait pas vraiment aidé à développer l'expression orale. Il n'y a pas eu d'étudiants en désaccord (0%). 30% ont pris une position neutre car ils ont mentionné que même si l'épreuve était une bonne pratique, ils devaient avoir du temps pour assimiler les connaissances. En revanche, c'est important de remarquer que 50% des participants ont été d'accord, c'est-à-dire qu'ils ont affirmé avoir eu un développement sur leur expression orale. Finalement, 10% a affirmé être absolument d'accord car cela a permis d'avoir des résultats positifs.

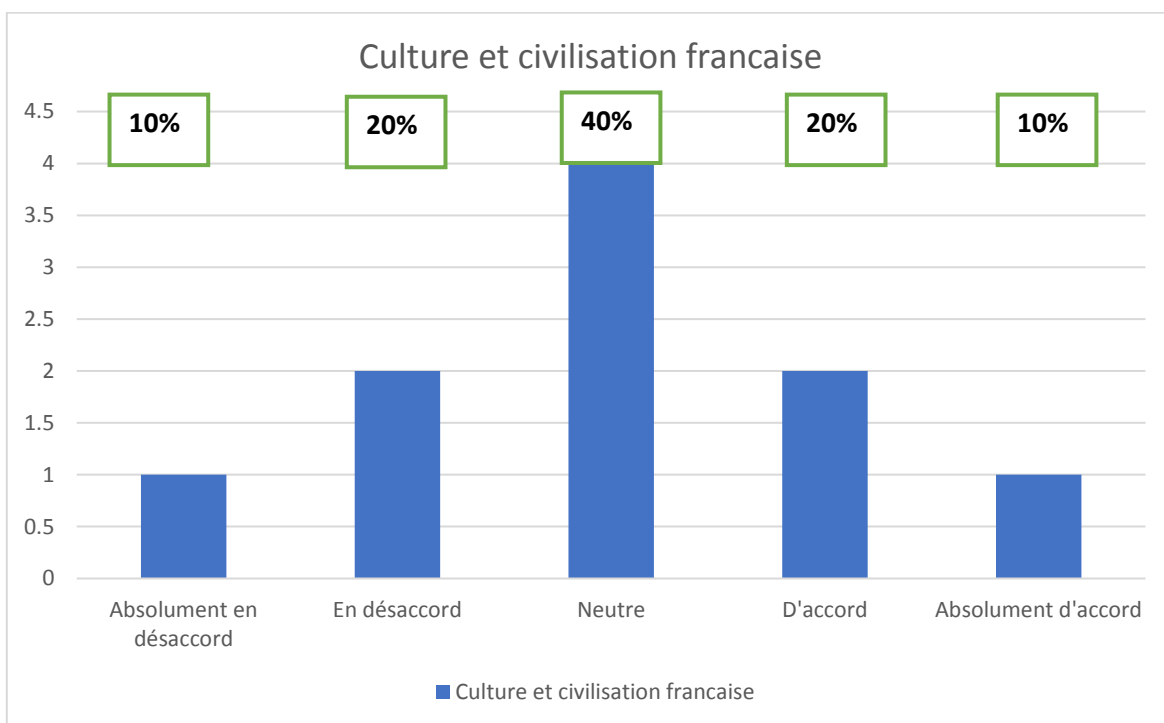
En résumé, les résultats montrent une condition favorable pour développer l'expression orale 60% (d'accord et absolument d'accord). Le reste des participants ont pris une position neutre en argumentant avoir besoin de plus de pratique pour vraiment confirmer si cela fonctionne.



**Question 4 : « Vous considérez avoir obtenu au moins un niveau basique des connaissances de la culture et civilisation française ? »**

Cette question portait sur l'avis des étudiants au sujet du niveau basique des connaissances de la culture et civilisation française. 10% ont argumenté être absolument en désaccord car ils ont considéré que l'information partagée n'était pas suffisante. 20% des participants ont été en désaccord car ils pensaient que dans la culture et civilisation française il y a trop d'information à lire et ils n'avaient même pas un niveau basique. 40% ont pris une position neutre car ils pensaient que les connaissances déjà acquises tout au long de la licence étaient suffisantes pour le niveau du cours, mais qu'il y avait toujours de nouvelles choses à apprendre. 20% ont affirmé être d'accord car ils ont apprécié les nouvelles informations apportées avec le programme, de la même manière, 10% a été absolument d'accord.

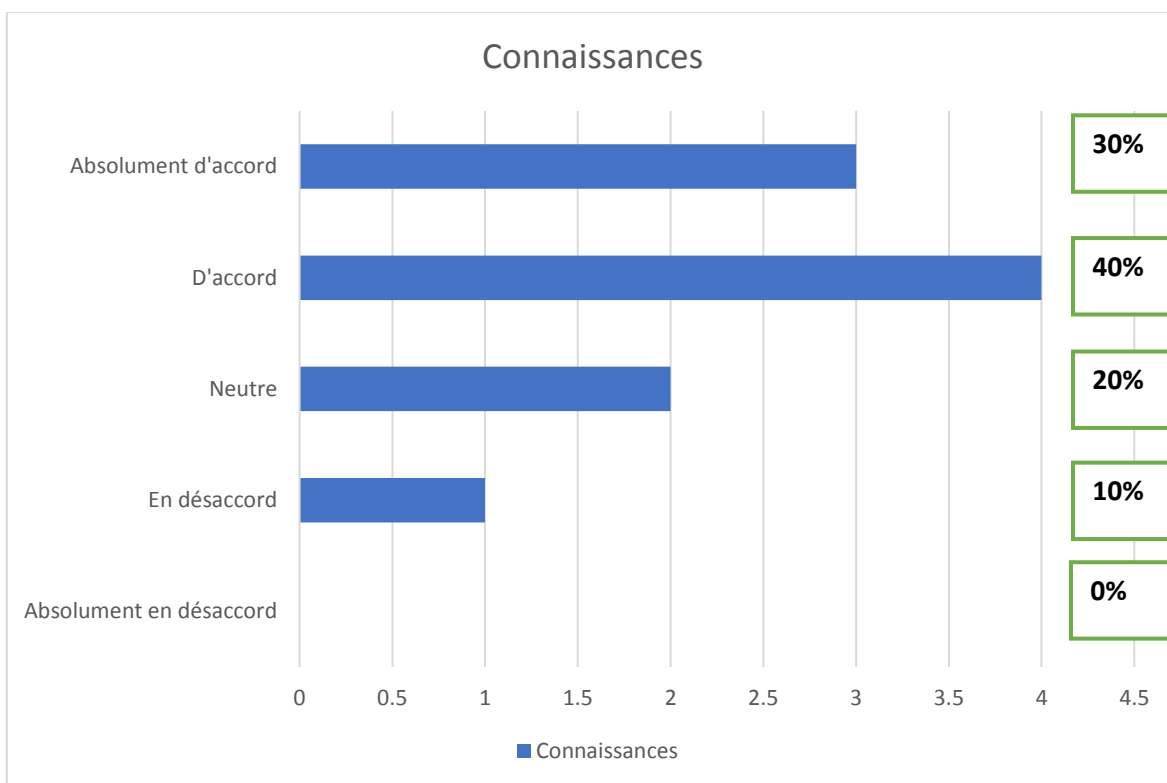
En somme, le résultat n'était pas très favorable car même si les participants ont mentionné avoir appris de nouvelles choses, la plupart a pris une position neutre ou en désaccord, car ils pensaient qu'il fallait approfondir dans les connaissances. 30% a confirmé être à l'aise avec la quantité d'information partagée.



**Question 5 : « Vous considérez que les connaissances vont être utiles à l'avenir dans la licence ? »**

Cette question abordait l'opinion des étudiants concernant l'utilité des connaissances apprises dans cette étude dans l'avenir. 30% des participants ont affirmé être absolument d'accord parce que selon eux, cela allait être utile pour des cours comme : expression orale en français et civilisation française. 40% ont affirmé être d'accord car ils ont obtenu du nouveau vocabulaire. Ensuite, 20% a pris une position neutre parce qu'ils ont argumenté qu'ils n'étaient pas en mesure d'affirmer comment cela allait les aider dans l'avenir. Finalement, il y a eu un 10% en désaccord car ils ont mentionné que l'information partagée a été trop générale. Il n'y a pas eu de réponses absolument en désaccord (0%) ce qui montre que les résultats sont positifs.

Pour conclure, le graphique laisse en évidence que la plupart de la population de cette étude (70%) considère que les connaissances vont être utiles à l'avenir, surtout car ils auront des cours en quatrième année qui traiteront des sujets similaires aux notions.

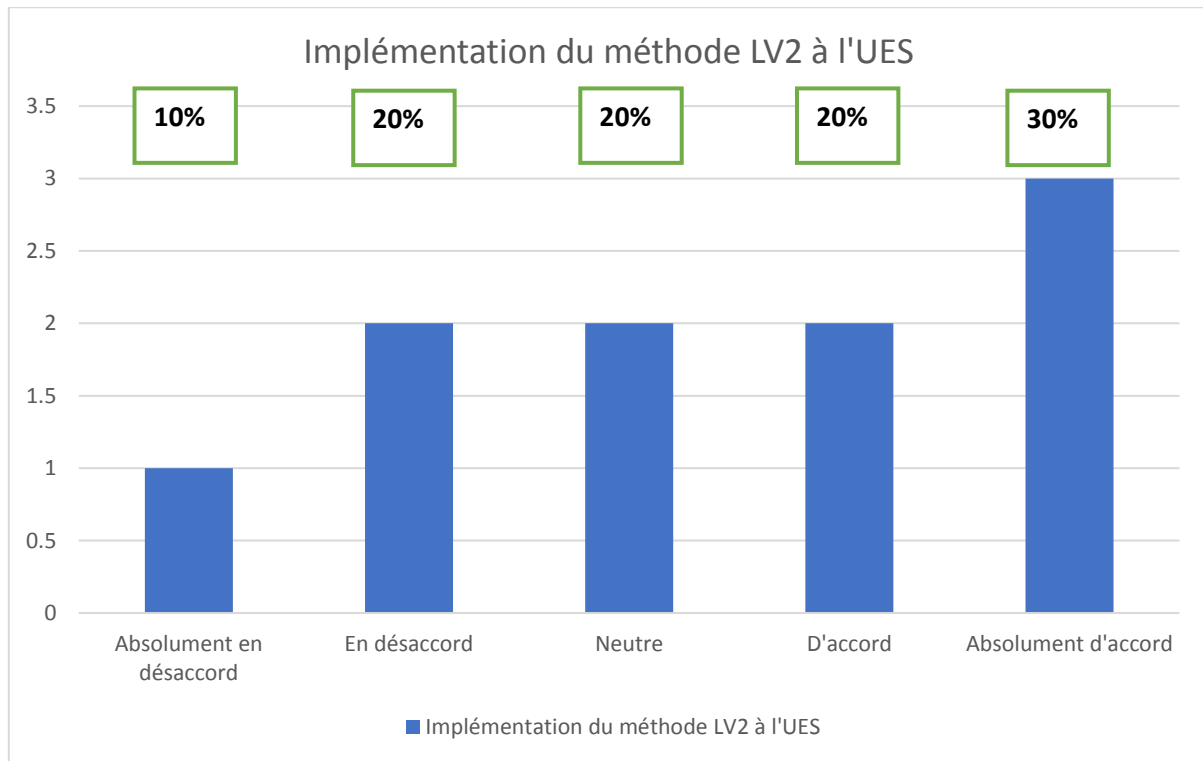




**Question 6 : « Vous considérez qu'il faut implémenter cet entraînement des langues vivantes à l'université d'El Salvador ? »**

Cette question a été axée sur l'opinion des participants en faveur d'implémenter l'entraînement LV2 à l'université d'El Salvador. Un 10% a mentionné être absolument en désaccord car ils ont argumenté que la méthode est difficile et demande du temps pour pratiquer. 20% a mentionné être en désaccord car ils ont trouvé la méthode difficile par rapport au niveau du cours. Un 20% s'est montré neutre car même si la méthode était bonne, ils n'étaient pas sûrs de l'efficacité pour améliorer l'expression orale. Un 20% a affirmé être d'accord parce qu'ils ont considéré avoir développé la capacité de s'exprimer en français.

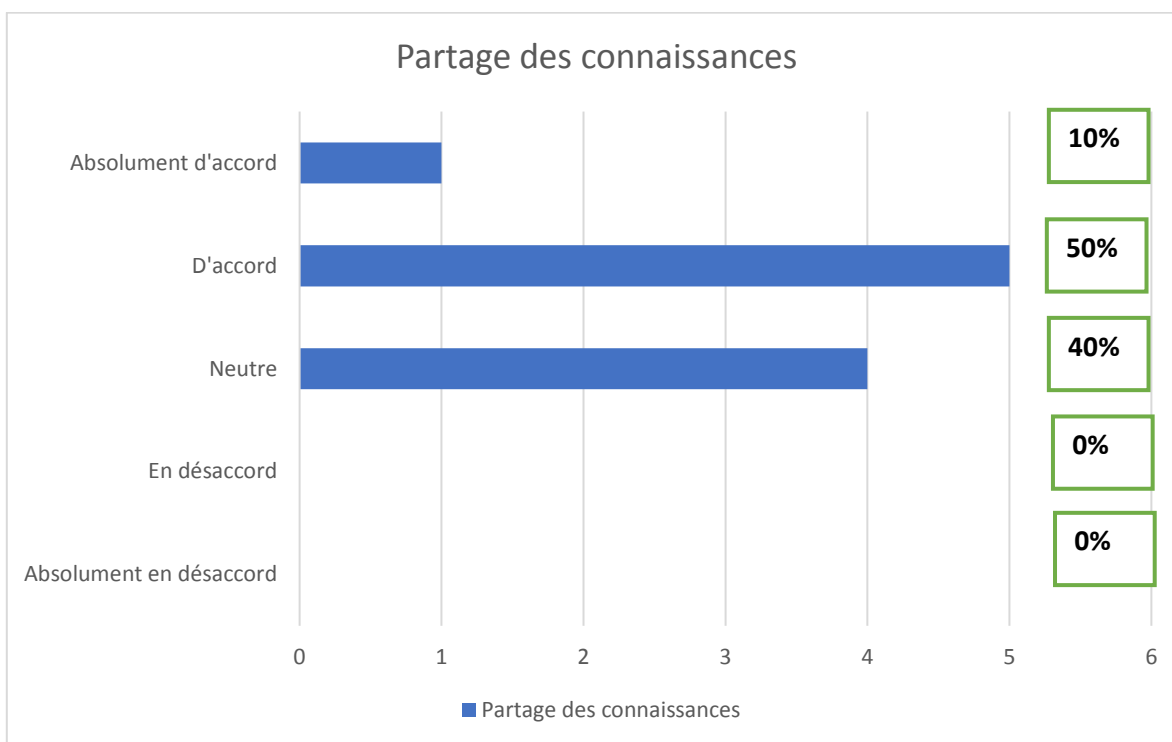
En somme, le graphique montre la division de l'opinion des participants : 50% a pris une position favorable pour implémenter la méthode, tandis que 30% a pris une position défavorable ; il faut remarquer que la position neutre de 20% est à cause du manque de temps pour assimiler les connaissances.



**Question 7 : « Vous seriez à l'aise en partageant vos connaissances avec vos collègues et amis ? »**

La dernière question du deuxième questionnaire portait sur le partage des connaissances avec les collègues et amis. 10% des étudiants ont affirmé être absolument d'accord avec cela car ils pensaient que c'était intéressant et que cela pouvait être utile dans l'avenir. Il faut remarquer qu'un 50% a été d'accord à les partager car ils pensaient que cela les aiderait dans des cours plus avancés. 40% a pris une position neutre car ils ne sont pas très engagés à partager l'information de façon proactive, mais si jamais un autre étudiant demande, ils ont mentionné être à l'aise pour partager l'information. Finalement, il n'y a pas eu de réponses négatives, c'est-à-dire 0% en désaccord et 0% absolument en désaccord. Ce qui montre que l'étude a eu de l'acceptation parmi les participants.

En résumé, la plupart des étudiants participants a pris une position favorable (60%) avec un esprit ouvert à partager les connaissances apprises, il faut remarquer que 40% n'a pas pris une position défavorable non plus, car ils n'ont pas choisi d'accord ou absolument d'accord sous prétexte qu'ils n'étaient pas très sociables.



## **6.2 ANALYSE DE L'ÉPREUVE LV2**

L'épreuve a été administrée à un échantillon de 10 étudiants sur 30.

Dans cette épreuve, la production orale et les connaissances du sujet sont évaluées ; c'est la raison pour laquelle avant d'administrer cet instrument, il a été essentiel de présenter chaque notion et expliquer le processus des épreuves aux participants. Les quatre notions obligatoires du programme en France sont les suivantes : mythes et héros, espaces et échanges, lieux et formes du pouvoir et l'idée de progrès.

Tous les participants ont eu 10 minutes pour organiser leurs idées et préparer leur discours. On leur a octroyé 10 minutes pour l'expression orale et 10 minutes pour une phase d'interaction.

## 6.2. 1 TABLEAU RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DES ÉPREUVES

Les notions ont été évaluées avec le tableau suivant :

Parties:	CRITERES DE REALISATION Le candidat doit...	DESCRIPTEURS DE REUSSITE	NOTE
<p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>5</p>	<b>RENDRE COMPTE D'UN DOSSIER</b>		
	<b>Connaître le dossier et le placer correctement dans son contexte socio-culturel</b>	Informer ▪ la notion ✓ ✓ ▪ thème et sujet ✓ ▪ les documents du dossier ✓	4 / 6
		Définir clairement la problématique —	
		Mettre en relation ▪ s'appuyer sur les documents ✓ ▪ faire le lien entre eux = ▪ Argumenter —	
		Faire la synthèse = relation entre le thème étudié et la notion	
<b>s'adresser à un auditoire</b>	▪ Audible et compréhensible ✓ ▪ Aisance ✓ ▪ Avoir une intonation claire et naturelle ✓	3 / 3	
<b>Faire une présentation organisée</b>	▪ Le discours est clair et cohérent ✓ ▪ Les différentes parties du texte sont clairement identifiables — ▪ Les parties sont mises en lien    ▪ Utilisation de connecteurs logiques	2 / 4	
<b>Donner son opinion</b>	▪ Sur le sujet ✓ ▪ Dire ce qu'on a appris ✓ ▪ Dire son implication personnelle ✓	3 / 3	
<b>S'exprimer dans une langue recevable</b>	▪ Les sons spécifiques ✓ ▪ L'accent tonique ✓ ▪ Connaître le voc de la notion et de la présentation du dossier ✓ ▪ Avoir un bon contrôle grammatical ✓	2 / 4	
<b>Niveau CECRL :</b>			<b>14 / 20</b>

La plupart des participants ont eu presque le même résultat (entre 12 et 16 points).

Les participants savaient comment présenter la notion choisie et introduire le sujet avec une problématique appuyé sur des documents ; cependant, ils ne savaient pas comment argumenter avec leurs propres mots quand il fallait justifier une réponse. C'est pour cela que la plupart des participants ont eu une moyenne entre 4/6 et 5/6 sur la première partie.

Les participants ont eu une bonne intonation et ils ont fait l'effort de faire comprendre leurs idées, c'est pour cela que la plupart ont eu un résultat positif : 3/3 dans la deuxième partie.

La troisième partie pour vérifier l'organisation du discours a eu un résultat moyen 2/4 points parce que les participants ont manqué l'utilisation des connecteurs logiques ; de plus, le lien entre les idées n'était pas très clair.

La quatrième partie par rapport à l'opinion a eu un résultat positif, c'est-à-dire la ponctuation plus élevée (3/3). Les participants étaient capables d'exprimer ce qu'ils avaient appris du sujet et de faire des commentaires personnels par rapport à l'étude.

Finalement, la cinquième partie a eu des résultats faibles ; 2 sur 4 points, même si les participants ont fait un effort pour bien prononcer et articuler les sons de la langue française. Il y a des difficultés avec la prononciation ; en plus, il y a eu des erreurs grammaticales tout au long du discours, surtout car les participants avaient une forte influence de la langue maternelle. De toute façon, le discours a été compréhensible.

Pour conclure, les résultats ont été positifs, puisque les participants ont enrichi leurs connaissances et ont pu obtenir plus de vocabulaire ; on a pu remarquer qu'ils se sont montrés plus à l'aise avec les sujets des quatre notions présentées et ont montré une ouverture d'esprit pour connaître plus par rapport aux sujets des notions. Les facteurs négatifs comme la prononciation et le manque d'utilisation des connecteurs logiques pour enchaîner les idées peuvent être améliorés avec la pratique.

## VII. CONCLUSIONS

Après avoir fait l'analyse des données du sujet de recherche « Élaboration de 4 notions francophones basées sur les 4 notions réglementaires des épreuves LV2 du bac littéraire niveau B1 des établissements scolaires en France dans le but d'améliorer l'expression orale chez les étudiants de français intensif III semestre 1-2018 à l'Université d'El Salvador », les conclusions suivantes ont été déterminées :

- La présentation et description des 4 notions aux étudiants faisant partie de l'étude a permis d'enrichir la méthode avec laquelle les étudiants apprennent les langues étrangères à l'Université d'El Salvador ; les résultats obtenus ont confirmé non seulement l'intérêt des étudiants de français intensif III semestre 1-2018 pour apprendre la culture et civilisation française, mais encore, ils ont montré un esprit ouvert pour connaître davantage les sujet des 4 notions du programme.
- Les étudiants ont connu comment les épreuves des langues étrangères sont réalisées en France et l'analyse des résultats a démontré une meilleure performance dans leur expression orale grâce à l'obtention du nouveau vocabulaire, et à la pratique. Les participants ont témoigné être plus à l'aise en exprimant leur point de vue à la fin de l'étude.
- Des aspects comme l'engagement du participant et les motivations personnelles pour développer l'expression orale ont conditionné les résultats et le contexte dans lequel on a réalisé l'investigation, car les participants avaient d'autres activités académiques à accomplir : des examens, des exposés, etc. Autour de ce fait, il y a eu des participants qui ne sont pas arrivés à la deuxième partie de l'étude, ce qui a fait l'échantillonnage plus faible.
- L'étude a révélé l'intérêt des étudiants à l'égard de nouvelles méthodes pour apprendre une langue étrangère. Ils n'ont pas seulement appris du nouveau vocabulaire, mais encore, ils ont pris conscience de l'importance de la pratique de la langue cible pour développer leur expression orale ; en même temps, il est indispensable d'avoir plus de temps pour vraiment intérioriser les connaissances, car la plupart des participants ont confessé avoir oublié les mots appris après les présentations qu'ils ont faites.

## VIII. RECOMMANDATIONS

Étant donné qu'il y a des aspects importants pour améliorer l'implémentation du programme LV2 à l'Université d'El Salvador, il est nécessaire de fournir les recommandations suivantes :

### Aux Étudiants

- Il est conseillé de s'engager à l'apprentissage des langues étrangères de manière autodidacte ; Internet a des ressources didactiques dont les étudiants peuvent profiter, ainsi que la participation aux activités de l'université peuvent compléter les cours de français, ce qui donne l'opportunité de pratiquer plus la langue et développer l'expression orale.
- Il est suggéré d'écouter des entretiens, des programmes télévisés et la radio en France pour avoir plus de vocabulaire, s'habituer aux expressions françaises et savoir plus de la culture générale en France.
- Les étudiants faisant partie de l'étude ont témoigné être intéressés pour avoir des connaissances par rapport aux 4 notions LV2 ; cependant, ils ont mentionné que le temps n'était pas suffisant pour s'approprier des connaissances ; alors, il est suggéré qu'après l'étude, ils s'organisent de manière à consacrer du temps pour intérioriser l'information. De cette manière, les étudiants pourront réussir à toutes les activités académiques qu'ils ont et mieux gérer leur temps d'étude.

### Aux Professeurs

- Insister sur la pratique de l'expression orale de chaque étudiant en faisant des activités didactiques qui demandent une participation orale dans le cours (débat, jeux de rôle, œuvres de théâtre, présentation d'un pays, narration d'histoires, etc.)
- Il est conseillé d'encourager les étudiants à développer leur performance orale de façon autodidacte avec toutes les ressources d'Internet ; par exemple, ils pourraient faire des échanges linguistiques avec des étudiants francophones à l'aide des sites qui promeuvent l'apprentissage de langues étrangères par correspondance.
- Essayer d'innover l'apprentissage des langues étrangères en utilisant des nouvelles méthodes utilisées dans les pays plus développés dans ce domaine.
- Demander aux étudiants d'apprendre au moins 5 nouveaux mots comme devoir chaque semaine et les présenter à la fin ou au début de chaque cours.

## **Au Département des Langues étrangères**

- Il est conseillé de gérer des alliances stratégiques auprès des organismes internationaux intéressés à partager la langue française dans d'autres pays ; par exemple, essayer d'imiter le programme d'assistants des langues en France, ce qui permettra une expérience plus réelle avec les langues.
- Il est suggéré aussi de soutenir les activités extracurriculaires, d'organiser des conférences et des formations afin que les étudiants aient plus d'opportunités pour développer leur formation académique.



## IX. BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE

### RÉFÉRENCES SITOGRAPHIQUES

[www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr) – mise à jour juin 2017

- <http://eduscol.education.fr/cid60505/les-nouvelles-modalites-des-epreuves-de-langues-vivantes.html> (Site consulté plusieurs fois entre juillet et août 2017)

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) – mise à jour juillet 2010

- <http://www.education.gouv.fr/pid24/les-niveaux-et-les-etablissements-d-enseignement.html> (Site consulté Août 2017)
- [http://cache.media.education.gouv.fr/file/DEC\\_1/14/9/FAQ\\_languesvivantes\\_v16\\_06\\_17\\_782129\\_815149.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/DEC_1/14/9/FAQ_languesvivantes_v16_06_17_782129_815149.pdf) Pages : 3-9-11-13-16 (consulté Août 2017)
- [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=59177](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59177) (Site consulté plusieurs fois entre août et septembre 2017)
- <http://www.education.gouv.fr/cid53320/mene1019796a.html> (Site consulté plusieurs fois entre août et septembre 2017)

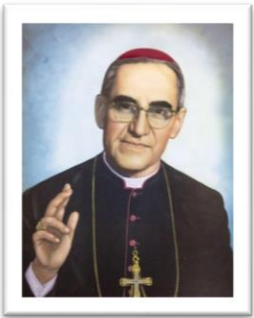
### RÉFÉRENCES CONCERNANT LES MÉMOIRES

- Analyse quantitative de l'impact de la méthode d'autocorrection guidée de l'erreur sur le niveau de compétence de la production orale des étudiants des cours d'Expression orale en français de la Licence en Langues Modernes : spécialité en français et anglais du département de langues étrangères de l'Université d'El Salvador. Mémoire présenté par les étudiants : Roger Emanuel Jacinto Méndez, Emma Arellí Lemus López, Odette Astrid Rauda Gómez, 2011.
- Le profil professionnel des diplômés de la Licence en Langues Modernes : spécialité en français et anglais de l'Université d'El Salvador dans la période 2008-2012 et l'accomplissement des compétences exigées dans le marché du travail actuel » Mémoire présenté par les chercheurs : Véronica Lourdes Díaz López et Silvia Margarita Luna de Castro, 2014.

- Analyse exploratoire de l'influence des relations professeurs-apprenants et étudiants-étudiants, dans la problématique de participation des étudiants, dans la communication orale collective de la classe de littérature française I, du groupe 01, année 2014 ; de la licence en langues modernes : spécialité en Français et Anglais, du département de langues étrangères, de la faculté de sciences humaines, à l'université d'El Salvador. Mémoire élaboré par l'étudiant : Mauricio Leonardo Mendoza Cortez, 2016.
- Explication des causes des erreurs linguistiques commises dans la production orale des étudiants inscrits à la troisième année de la licence en Langues Modernes : spécialité en français et anglais du département de langues étrangères de l'Université d'El Salvador. Mémoire écrite par les étudiants : Castillo Franco, Nieto Flores et Oscar Tejada Melendez, 2017.

## X. ANNEXES

### GUIDE EXEMPLAIRE POUR TRAVAILLER LES NOTIONS

INTRODUCTION A LA NOTION	ACTIVITÉ	EXEMPLE	TEMPS DE LA SÉANCE /45 min
<b>Compréhension orale</b>	Présentation du sujet : Ex. Mythes et héros	Monseñor Oscar Arnulfo Romero	5 minutes
	Présentation d'une vidéo ou image illustrative du sujet		5 minutes
<b>Production orale</b>	Faire des groupes pour discuter de l'image ou de la vidéo		
	Demander une participation orale par concernant le sujet	5 minutes	
<b>Compréhension écrite</b>	Lire le petit résumé par rapport au sujet	Oscar Arnulfo Romero a été un évêque qui a lutté pour les droits des hommes et des pauvres  A cause de cela Il a été tué par arme de feu ...	5 minutes
	Répondre au questionnaire par rapport au résumé		5 minutes
<b>Production orale</b>	Diviser le cours en deux parties – Débat pour et contre	3 arguments pour 3 arguments contre	5 minutes
	Jeux	Jeux de rôle, Jeux de mémoire, etc.	5 minutes